

CIPCRE



RAPPORT ANNUEL

2022

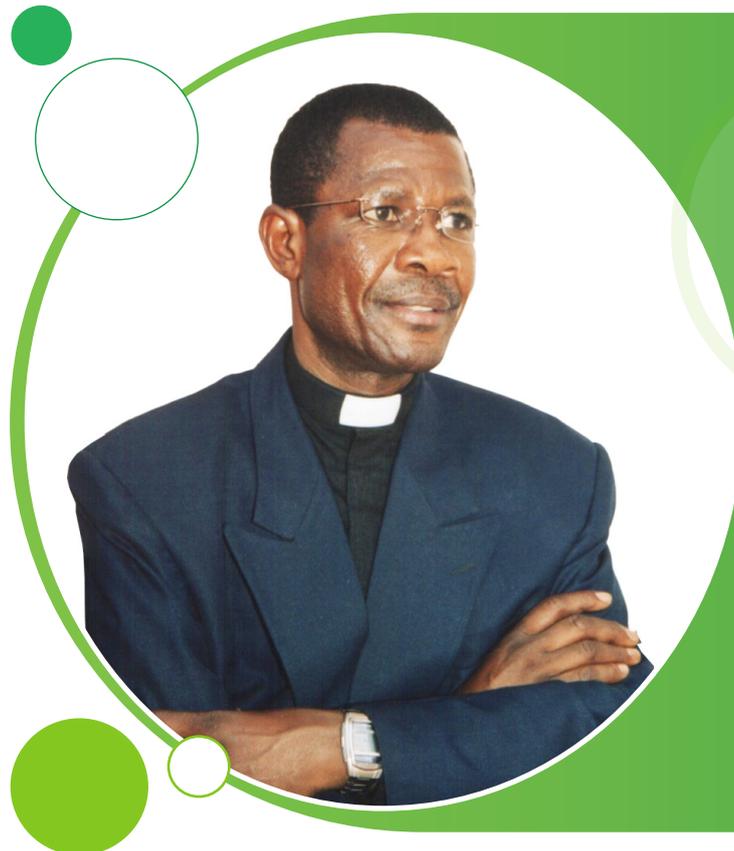




CIPCRE

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL	P3
CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION	P4
I. L'ANNEE 2020 AU CIPCRE-CAMEROUN	P6
1. AGRO ECOLOGIE ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	P6
2. PAIX ET PREVENTION DES CONFLITS	P9
3. DROITS HUMAINS ET DEMOCRATIE	P12
4. EDUCATION GLOBALE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	P18
II. L'ANNEE 2020 AU CIPCRE-BÉNIN	P19
1. CHAMP D'ACTION 1	P20
2. CHAMP D'ACTION 2	P22
3. CHAMP D'ACTION 3	P23
4. CHAMP D'ACTION 4	P29
5. CHAMP D'ACTION 5	P30
III. NOS RESSOURCES ET STRATEGIES	P31
1. NOS RESSOURCES HUMAINES	P31
2. NOS RESSOURCES FINANCIERES	P33
3. NOS STRATÉGIES D'INTERVENTION	P34
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	P37



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pasteur Jean-Blaise Kenmogne

**Docteur en Droits de l'Homme
Directeur Général du CIPCRE**

Jamais année n'aura été aussi sombre, aussi perturbée et aussi déstabilisante que l'année 2020 au CIPCRE-Cameroun comme au CIPCRE-Bénin. Au banc des accusés, un minuscule virus, invisible à l'œil nu, mais dévastateur et d'une résistance qui défie les intelligences les plus acérées et met en déroute les imaginations les plus fertiles, le COVID-19.

Le coronavirus, pour l'appeler comme le commun des mortels, s'est imposé à la conscience universelle comme un dangereux fauteur de trouble. Le CIPCRE-Cameroun et le CIPCRE-Bénin ont eu à l'affronter: d'abord au cours du Conseil d'Administration à Porto-Novo au mois de mars lorsque l'un d'entre nous a été testé positif au coronavirus puis pris en charge, cette situation inattendue poussant les autorités sanitaires béninoises à nous soumettre à la quarantaine pendant près de deux mois dans un hôtel loin du siège et nous tester pour s'assurer que nous sommes négatifs avant de nous « relaxer » ; ensuite quand il a fallu réajuster nos stratégies d'intervention: certaines de nos actions ont été redimensionnées et ici et là, nous nous sommes mis à l'école du télétravail qui n'a cependant pas remplacé le travail de terrain qui, lui, s'est fait dans

le strict respect des mesures barrières édictées par nos gouvernements.

Malgré ce contretemps sanitaire que sont venus compliquer au Bénin des difficultés économiques dues à la fermeture de la frontière avec le Nigéria et au Cameroun, la persistance de l'adversité sécuritaire entretenue par Boko Haram dans l'Extrême-Nord et les sécessionnistes dans le NOSO, le personnel des deux Directions Nationales a continué, sans désespérer, son travail de terrain. Il a donné le meilleur de lui-même en mettant en œuvre les activités planifiées et contribuant ainsi, à sa manière, à la résolution des problèmes qui se posent dans nos zones d'intervention.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats et exalter leurs capacités de résilience. L'adage dit que c'est au pied du mur qu'on voit le maçon et ce n'est pas faux. Eh bien, j'ai vu mes collaborateurs à l'œuvre de construction de notre maison commune sous le soleil comme sous la pluie, dans les bureaux comme sur le terrain. J'en suis ravi et je l'espère, vous aussi.

Bonne lecture à toutes et à tous !

CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION

Aux yeux de nombreux observateurs, 2020 a été une année sombre globalement marquée au Cameroun comme au Bénin par de vives inquiétudes dans de nombreux secteurs de la vie nationale.

Sur le plan sociopolitique et dans la perspective du parachèvement de la mise en place de la décentralisation, 2020 a été, au Cameroun, une année électorale qui a vu l'élection des maires de villes et a été couronnée le 6 décembre par l'élection des conseillers régionaux. Mais depuis le contentieux post-électoral de 2018, le principal parti de l'opposition a refusé de participer à ces élections et appelé au boycott total du scrutin. Joignant l'acte à la parole, il a organisé des marches pacifiques qui ont été violemment réprimées par des arrestations de plus de 600 de ses militants par les forces de maintien de l'ordre. Le leader dudit parti, Maurice Kamto, a été assigné à résidence surveillée pendant plus de 2 mois sans aucune notification. L'état n'a été desserré qu'au lendemain de la proclamation des résultats des élections régionales. Dans le département de la Menoua, la constitution des listes aux élections régionales a fait la part belle aux chefs locaux/traditionnels Bamiléké au détriment de leurs pairs MBO, déclenchant de sérieux conflits entre ces deux communautés ethniques amplement relayés par les réseaux sociaux.

Au Bénin, malgré les mesures d'apaisement prises en fin d'année 2019, les élections communales de mai 2020 ont révélé des surprises : les partis n'ayant pas pu réunir 10% des suffrages au niveau national ont perdu les sièges qu'ils auraient pu avoir au niveau local ; la désignation des maires a nécessité une révision urgente du Code électoral, ce qui a suscité quelques inquiétudes, notamment en ce qui concerne le parrainage des candidat-e-s aux élections présidentielles dont la toute première expérience aura lieu en avril 2021. Fort heureusement, toutes ces appréhensions ont pu être contenues et l'année 2020 n'a pas enregistré de troubles graves sur le terrain. Les élections communales ont abouti à un fort taux de renouvellement des conseillers et des maires. Dans les quatre Communes cibles du projet EDUCAPE-Borgou où les négociations étaient

déjà très avancées depuis octobre 2019 pour leur contribution financière, il a été enregistré un coup d'arrêt et une reprise du processus, 2020 ayant aussi éprouvé les Communes en raison de la baisse des ressources propres due au ralentissement de l'économie locale en raison de la Covid-19.

Sur le plan socio-économique, le Président de la République du Cameroun a promulgué en décembre 2020 la Stratégie Nationale de Développement pour la décennie 2020-2030 (SND30), en remplacement de la DSCE. Le Gouvernement entend ainsi consolider les acquis et élargir le champ de protection sociale au plus grand nombre, en intégrant progressivement l'ensemble des catégories sociales jusqu'ici en marge du système, à travers la réduction des inégalités sociales, les mesures de protection contre toutes les formes de vulnérabilité, pour la cohésion et l'inclusion sociales ainsi que la mise en œuvre des programmes de soutien et d'appui aux jeunes. Mais l'aggravation de la crise sanitaire de la Covid-19 et l'urgence d'y faire face ont commencé à doucher ces belles intentions : un correctif budgétaire sur la Loi des finances 2020 a fait passer le budget de l'Etat de 4 951 milliards FCFA à 4 409 milliards FCFA, soit une baisse de 543,7 milliards FCFA. Un compte d'affectation spécial, alimenté à hauteur de 180 milliards FCFA, a été créé et dédié à la prise en charge des dépenses du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le corona virus.

Au-delà des conséquences budgétaires de la crise sanitaire, on a observé des conséquences socio-économiques graves : suite à la fermeture des frontières, les transactions et échanges commerciaux avec les pays voisins ont été limités au strict minimum. Les prix des consommables et certains produits de première nécessité sont repartis à la hausse, rendant inaccessibles certains matériels de consommation courante. Les conséquences sociales n'ont pas tardé à se manifester : parmi les mesures restrictives prises, les établissements scolaires ont été fermés le 18 mars pour ne rouvrir que le 1er juin. Des changements des rythmes et des rituels de la vie ont profondément affecté les populations,

aggravant leur mal-être. La prostitution, le vol, les violences/abus sexuels sur enfants et autres agressions se sont répandus comme une trainée de poudre. Il a été d'ailleurs déploré de nombreux cas de grossesses après la réouverture des établissements scolaires pour les classes d'examen. Avec le réaménagement des emplois du temps, beaucoup d'enfants se sont laissés entraîner dans le piège de la consommation des drogues et stupéfiants, de l'école buissonnière et de la délinquance, ne sachant pas comment occuper utilement les longues matinées ou les longs après-midis.

Sur le plan sécuritaire, la crise, déjà en incubation dans les revendications corporatistes des zones anglophones depuis fin 2016, a continué de laminer le quotidien des populations. Dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO), des cas de tueries sommaires et des arrestations arbitraires ont accentué des déplacements massifs vers les régions voisines en l'occurrence l'Ouest Cameroun, notamment Bafoussam et ses environs. Dans l'Extrême-Nord du pays et à sa frontière Est, la paix est restée en sursis, menacée respectivement par BOKO Haram et des bandes armées centrafricaines.

Les menaces sur la sécurité, couplées à la nouveauté et à la dangerosité de la COVID-19 ont considérablement assombri l'horizon. L'assouplissement des mesures barrières décidé par le gouvernement le 30 avril 2020 a, en même temps qu'il a ouvert la porte à un relâchement généralisé, donné l'impression que le virus était vaincu. Les populations ont renoué avec les anciennes habitudes. Résultat des courses, la courbe des contaminations est repartie à la hausse et en décembre 2020, le nombre de cas confirmés s'élevait à 26 277 et le nombre des morts à 448. L'organisation des cours à distance et la distribution des kits d'hygiène et des masques de protection à quelques privilégiés n'ont pas suffi à ramener la sérénité au sein des populations.

Au Bénin et dès le premier trimestre de l'année de référence, le gouvernement a fait preuve de pragmatisme face à la survenue de la COVID-19 et à ses dégâts : des mesures barrières ont été imposées avec rigueur, des dédommagements financiers et facilitations

diverses ont été accordés à certaines catégories d'acteurs économiques. Mais tout cela est resté fragile car avec la fermeture par le Nigeria, depuis le mois d'août 2019, de ses frontières avec tous ses voisins dont le Bénin, l'économie béninoise souffre.

Au plan écologique, et en raison des variations climatiques, la région de l'Ouest-Cameroun n'a pas connu la pluie de décembre - janvier qui est naturellement à l'origine de la floraison de beaucoup d'espèces végétales entre mars et avril. Ce phénomène inhabituel a fait basculer la période de l'essaimage naturel des abeilles et donc de la récolte et a fortement contribué à la baisse de la production du miel, d'où un manque à gagner chez les apiculteurs. Quant à eux, les producteurs de piment local ont subi une perte significative du fait de la persistance de la saison sèche, ce qui a entraîné beaucoup de pertes de plants de piment dues au stress hydrique. La petite saison sèche, généralement observée au mois de mai, ne s'est manifestée qu'en juillet. De par l'assèchement des routes qu'il facilite, ce phénomène a été d'un réel avantage pour les paysans qui ont bénéficié d'un transport aisé des produits, réduisant les pertes post récoltes. Le maïs, par exemple, n'a pas absorbé l'humidité comme cela a été généralement le cas par le passé. La problématique de la baisse de la fertilité des terres agricoles est restée une préoccupation majeure dans la région en général et dans nos villages pilotes en particulier. Elle est la résultante d'une double action de lessivage et d'utilisation incontrôlée des engrais de synthèse et des feux de brousse qui ont porté atteinte aux activités biologiques du sol. L'utilisation massive des herbicides lors des secondes campagnes agricoles dans cette zone pour la culture du haricot est restée préoccupante.

Au total et en dépit du climat de psychose créé par la COVID-19, nous avons pu, au Cameroun comme au Bénin, et moyennant quelques réajustements de nos actions et le respect des mesures barrières édictées par les gouvernements de nos deux pays, mis en œuvre l'essentiel des activités planifiées aussi bien dans nos Programmes et Cellules que dans le cadre de nos différents Champs d'Action.

I. L'ANNEE 2020 AU CIPCRE-CAMEROUN

L'année 2020 marque la fin du plan triennal 2018 – 2020. Au cours de cette année, le CIPCRE-Cameroun a déployé ses activités dans quatre programmes, notamment Agro écologie et Préservation de l'Environnement, Paix et Prévention des Conflits, Droits humains et Démocratie et Education Globale dans les Etablissements Scolaires avec l'appui de deux Cellules : le Centre de Communication pour le Développement (2CD) et la Cellule de Suivi-Evaluation et d'Appui aux Thématiques Transversales (CESATT).

I. AGRO ECOLOGIE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif spécifique de l'Axe Stratégique Agro écologie et Préservation de l'Environnement est d'amener les bénéficiaires (jeunes, femmes et hommes) des zones d'intervention du CIPCRE à

initier et mettre en œuvre des actions pour se prendre en charge, améliorer leur cadre de vie et s'adapter aux changements climatiques.



Appui en bracharia aux éleveurs et agriculteurs de Fokoué

Pour atteindre cet objectif, nous avons accompagné les bénéficiaires dans l'amélioration quantitative et qualitative de leurs produits par le truchement de la pratique de l'agro écologie et dans la vente à profit de ces produits sur les plateformes de commercialisation.

Grâce aux actions menées et à la faveur des stratégies d'accompagnement mises en oeuvre,

- Les producteurs de Bapa se sont approprié les techniques de fabrication et l'utilisation du biochar. En effet, 8 producteurs dont 3 femmes se sont organisés et ont entrepris de créer une parcelle de 1 500 m² pour la culture des pommes de terre qu'ils fertilisent uniquement au biochar;

- 20 producteurs dont 4 femmes des villages pilotes Bapa et Bamendjo ont récolté 526 litres de miel et en ont vendu 501 litres à 1 513 000 F CFA. A Bapa, l'expertise de M. Noukimi Honoré a été sollicitée dans un village voisin. A travers ce service, il a formé 3 nouvelles personnes à Badenkop sur les techniques de pose des ruches et de la récolte du miel;

- 17 producteurs dont 11 femmes ont récolté 245 kg de piment. Dans cette production, 32 kg appartenant à 10 producteurs dont 8 femmes de Bapa, Bahouan et Baham ont déjà vendu à profit à un montant de 123 000 Fcfa

- A Bamendjo, 6 groupes de producteurs ont produit collectivement 9 554 kg de gari. La promotion de ce produit a permis de commercialiser 9 061 kg à hauteur de 1 865 500 F CFA; 22 producteurs dont 11 femmes ont récolté 744 régimes de banane-plantain, dont 471 vendus à profit pour une recette de 1 177 500 F CFA;

- A Baham et à Bahouan, 04 agriculteurs ont produit et vendu 976 kg macabo à 243 500 f cfa. Cette vente a été réinvestie pour l'extension de leurs parcelles de macabo. Un autre paysan ayant été témoin de ce résultat, a suivi ce bon exemple et a créé sa propre parcelle en utilisant les techniques écologiques promues;

- A Baham, Bahouoc et Bamendjo, 84 nouveaux producteurs (37 femmes, 23 jeunes femmes, 24 jeunes hommes) se sont approprié la fabrication et l'utilisation des engrais biologiques. Ainsi, la demande croissante en produits bio et agroécologiques (plantes médicinales, piment local ...) a encouragé les producteurs à se lancer plus que par le passé dans la fabrication et l'utilisation des fertilisants organiques. Ils ont produit 8 759 kg de biochar et 10 tonnes de compost. Une partie de cette production (270 kg de biochar) a été vendue à 81 000 FCFA pour gérer leurs charges familiales et le reste utilisé comme fertilisant dans leurs champs de maïs et de choux. Ils ont par la suite sensibilisé et formé 29 autres paysans sur

la fabrication du biochar et les avantages qui s'y attachent. Le réinvestissement a permis à l'un d'eux d'obtenir 250 têtes de choux vendues à 37 500 F CFA;

- 06 autres producteurs de Baham dont 03 femmes ont produit 410 litres de bio-pesticide à base d'ail, Tithonia, fougère, consoude. Ce pesticide a été utilisé avec succès pour lutter contre les ravageurs des cultures et comme engrais foliaire;

- A Bahouan, 09 membres dont 01 femme de l'association «Ntamtche Pouaweng» ont produit 1475 kg de bokashi. Ce produit a été utilisé dans leurs élevages porcins et de poulets de chair;

- L'avènement de Covid-19 a entraîné une forte demande en Artémisia annua considéré comme l'un des ingrédients dans la fabrication des remèdes proposés pour le protocole de prévention et même de traitement de la Covid-19. A Baham et à Bamendjo, 29 producteurs dont 20 femmes ont produit 107 kg d'Artémisia séchés et 68 kg d'autres variétés de plantes médicinales (menthe, camomille, verveine, etc.). La vente de cette production a généré une recette de 4 280 000 F CFA, ce qui leur a permis de se prendre en charge et d'investir dans de nouvelles spéculations telles que l'élevage des poulets locaux, la culture de la morelle noire, etc. Dans le même registre, ces personnes ont produit et vendu 7058 plants d'artémisia à un montant évalué à 2 117 400 F CFA.

- 13 producteurs dont 5 femmes de Bahouan, Bahouoc et Bapa ont produit 388 poules locales et 147 lapins et ont vendu 128 poules et 69 lapins pour une recette totale de 744 000 Fcfa.

- Dans la perspective de leur autonomisation, les Personnes relais de Bamendjo, constituées en Association dénommée G. NOVIDEB, ont mis en culture 2 997 plants d'Artémisia valorisant ainsi les connaissances acquises. La forte demande d'Artémisia sur le marché suite au Covid 19 a entraîné une pénurie des plants de cette espèce médicinale. Face à cette pénurie, 4 producteurs de Bamendjo se sont engagés dans la production massive de ces plants dont une partie a été vendue et une autre offerte aux fins de vulgarisation auprès de 49 personnes dont 26 femmes des villages voisins (Mbouda, Babété). Dans cette même logique, 13 producteurs de plantes médicinales de Baham, Bapa et Bamendjo ont réalisé une recette de 2 512 000 F cfa suite à la vente de 61 kg de feuilles sèches, 4100 plants et 10 litres d'infusion d'Artémisia. Ces ventes ont permis aux producteurs d'améliorer leur cadre de vie à l'instar de M. Taguiateu Justin de Baham qui a pu réfectionner sa maison grâce au fruit de cette activité. Par ailleurs, d'autres producteurs ont transformé leurs petites exploitations en véritables

entreprises offrant des emplois temporaires à 23 jeunes désœuvrés dont 5 déplacés internes.

- D'autres variétés de plantes médicinales ont été vendues par 14 producteurs de Bapa dont 9 femmes notamment: 63 sachets de millepertuis, bourse à pasteur, verge d'or; Aloes verra, 1284 sachets, 117 flacons de pommade et de teinture, 61 tasses d'infusion pour une recette estimée à 2 067 500 F.

- G.NOVIDEB de Bamendjo a initié en son sein la culture de haricot comme activité génératrice de revenu (AGR). La récolte et la vente de ce haricot ont généré une recette de 96 000 F CFA. Par ailleurs, cette association a mis en place une pépinière de production des avocats greffés sur une superficie d'environ 100 m².

- Suite à la formation en techniques de production et de transformation de manioc à Bamendjo, 8 producteurs dont 5 femmes ont produit 120 seaux de 15 litres de gari et environ 2,7 tonnes de manioc frais et en ont vendu pour 563 000 F CFA.

- Les Personnes Relais du village Bahouan, constituées en association dénommée «Vie Communautaire de Bahouan» ont mobilisé des ressources financières pour acquérir le matériel et solliciter les services d'une personne ressource en vue de bénéficier d'une formation sur la fabrication d'une couveuse artisanale. Cette initiative participe de la recherche de fonds propres pour l'auto-prise en charge de l'association.

- Pour faciliter l'animation de la plateforme de commercialisation des plantes médicinales promue par le CIPCRE, le COOPROMOCAM, qui en est l'acteur clé, a ouvert une boutique de vente de produits conditionnés, de conseils et d'orientation des consommateurs. A cet effet, il a pu réaliser une recette d'environ 969 500 FCFA.

- La rencontre de prise de contact avec Dr. Feuzeu promoteur d'une unité de transformation et de commercialisation des plantes médicinales ouvre des perspectives très prometteuses à nos partenaires producteurs impliqués dans la production des plantes médicinales. En effet, ce dernier promet de signer un contrat avec les producteurs partenaires dans le cadre de COOPROMOCAM pour la livraison, même en quantité importante, des plantes fraîchement récoltées.

- L'installation dans les environs de Bamendjo de PHARMABIONAT, structure de collecte et de transformation d'Artémisia est un atout important pour les producteurs de plantes médicinales en matière d'écoulement de leurs produits.

- Pour encourager les APR dans le processus de leur autonomisation, certains

chefs de village, à l'instar de celui de Bapa leur ont octroyé des facilités logistiques en termes d'espaces pour la construction de hangars de stockage/commercialisation de leurs produits agro écologiques.

- L'engagement des groupes cibles à s'approprier les pratiques agro écologiques a été visible à travers leur forte contribution propre au plan logistique pour la réalisation des différentes sessions de formation, ce qui a permis de capaciter plus de 330 producteurs.

- La co-organisation de l'atelier de formation de 5 jours sur l'agroforesterie entre Tree for the future, le FAGRIB et le CIPCRE a apporté une plus-value considérable au profit de 8 Personnes relais de nos villages pilotes en termes de connaissances de nouvelles techniques en la matière. Les 8 bénéficiaires ayant participé à cette session vont bénéficier d'un appui financier et matériel pour la production et la diffusion de 40 000 plants adaptés aux besoins des communautés.

- le groupe des Jeunes Apiculteurs de Bapa (JABA) constitué de 8 membres dont une femme a bénéficié d'un appui d'ACEFA constitué de : 100 ruches modernes, 4 enfumoirs, 4 tenues apicoles complètes, 01 maturateur, 10 seaux de récolte d'une valeur globale de 2 105 000 F CFA. Cette subvention est une bouffée d'oxygène qui est venue renforcer les acquis de ces partenaires et ainsi contribuer à la promotion de l'apiculture dans ce Village Pilote.

TEMOIGNAGE



Mme FOGUE Claire Epse FODOP,
Bamendjo

« ...Ma rencontre avec le CIPCRE m'a donné l'opportunité de participer à différentes activités à travers lesquelles j'ai amélioré mes connaissances, mes capacités de production et mes revenus... »

2. PAIX ET PRÉVENTION DES CONFLITS



Point d'eau à bétail aménagé par les agriculteurs et les éleveurs à Galim

L'objectif spécifique de l'Axe Paix et Prévention des Conflits est d'amener les jeunes et adultes des communautés de foi et des groupes socioprofessionnels (agriculteurs et éleveurs de bovins) à vivre en paix avec eux-mêmes et avec les autres.

L'atteinte de cet objectif est conditionnée par la réduction du nombre de conflits violents entre agriculteurs et éleveurs de bovins dans les villages du projet et par des actions de cohabitation entre les deux groupes socioprofessionnels. Elle dépend aussi, chaque année, de l'adresse au public et aux décideurs politiques, par le biais des médias (journaux, télévision, radio, Internet...), au moins d'une déclaration commune dans le cadre de la campagne nationale pour la paix et le développement dans le cadre du Mouvement Interreligieux pour la Paix et le Développement Holistique (MIRPADH). Cette campagne n'a pas pu être organisée du fait de la propagation de la COVID-19 qui n'autorisait pas la tenue des événements à fortes concentrations humaines. Néanmoins nos actions de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'accompagnement

des bénéficiaires ont permis d'atteindre les résultats et les effets ci-après :

- Les membres des Comités Interreligieux de Bapa, Bamendjo, Bahouan et Fouban ont pris 11 initiatives en faveur de la promotion du vivre-ensemble dans la paix, de la prévention et la gestion non violente des conflits fonciers dans leurs différentes communautés au profit de plus de 746 personnes dont 309 femmes. Parmi ces personnes, 39 témoignent de l'amélioration des liens de cohabitation avec leur voisinage, grâce aux messages de paix reçus des membres des CIR et ont engagé une procédure pour l'immatriculation de leurs terres à Foubot ; 03 actions de médiation et de gestion communautaire non-violente des conflits fonciers ont été réalisées au profit de 2 familles à Foubot et une famille à Bahouan.

- 06 personnes du village pilote Bahouan ont hébergé les personnes déplacées internes de la crise anglophone et 2 frères d'une famille à Bamendjo, lesquels, jadis plongés dans la haine à cause de leurs différences politiques, se sont réconciliés et ont décidé de vivre dorénavant dans la tolérance politique.

- Un membre du Comité Interreligieux (CIR) de Fouban a produit 3 messages vocaux actuellement très écoutés sur les plateformes numériques sur l'extrémisme religieux né de la mauvaise interprétation des textes coraniques. Cette sensibilisation a convaincu de jeunes fidèles musulmans qui ont décidé de se détourner des messages de discrimination et de haine diffusés lors des prédications par certains leaders radicalistes. Neuf (9) de ces fidèles ont promis à ce membre du CIR en question, lui-même imam de fonction, de rendre visite à leurs amis et proches chrétiens pendant les fêtes de Noël et de Nouvel An réputées païennes par les extrémistes musulmans.

- Près de 109 membres des CIR de Foubot, Bapa, Fouban, Bahouoc, Bamendjo, Baham et de Bahouan, ont adopté les techniques de fabrication domestique des kits d'hygiène et du dispositif simplifié de lave-mains. Certains d'entre eux ont partagé ces techniques avec d'autres membres de leurs différentes communautés. Ainsi, 13 ménages accompagnés par les CIR ont monté des dispositifs simplifiés de lave-mains qu'ils ont installés dans leurs cours.

- Les 16 membres du Comité interreligieux de Bamendjo bénéficiaires du projet d'élevage des porcs ont témoigné que la mise en œuvre d'une activité génératrice de revenus (AGR) commune a renforcé leurs liens de solidarité.

- Dans les zones agropastorales, le recours aux tribunaux en cas de conflits a considérablement diminué au profit des mécanismes communautaires de médiation et de gestion non-violente des conflits. C'est le cas dans la zone de Menfoung à Galim, où 2 conflits violents ont été gérés de façon pacifique par les membres de la cellule de veille mixte (agriculteurs-éleveurs);

- Les éleveurs de bovins et agriculteurs des villages de Menfoung à Galim et de Foto-zimpouet, Fokoué à Dschang travaillent de plus en plus ensemble et les conflits violents autour de la destruction des cultures et de l'approvisionnement en eau ne sont plus récurrents grâce à l'aménagement des points d'eau et à la culture du brachiaria qui favorisent la sédentarisation des éleveurs. A Menfoung par exemple, un point d'eau a été aménagé de commun accord par les éleveurs et agriculteurs, délimitant l'espace d'abreuvement des bétails en aval et celui des ménages en amont, ce qui a permis de renforcer le vivre-ensemble entre ces deux groupes socioprofessionnels. Trois (3) cas de conflits dont 2 à Fokoué et 1 à Menfoung ont été gérés de manière non violente

sur la base des arrangements à l'amiable et autres mécanismes communautaires de médiation.

- Les conflits violents entre éleveurs de bovins et agriculteurs des villages de Menfoung à Galim et de Foto-zimpouet, Fokoué à Dschang ne sont plus récurrents grâce aux cultures de brachiaria (17 parcelles dans les 3 zones) qui permettent de sédentariser des bétails dans les enclos et les éloigner des champs. A Menfoung, 2 pistes d'abreuvoir ont été aménagées avec le concours des agriculteurs et éleveurs de bovins. De telles initiatives communes agriculteurs-éleveurs sont de véritables leviers du vivre-ensemble.

- L'arrangement à l'amiable et les compensations matérielles ou financières sont dorénavant un moyen de résolution pacifique adopté par nos bénéficiaires à la base. A Fokoué par exemple, le cas de conflit portant sur la destruction des cultures d'un agriculteur par les bœufs de l'éleveur Moussa a été résolu à l'amiable à travers l'évaluation par la cellule de veille mixte, des dégâts et la compensation correspondante qui s'est élevée à 50 000 F CFA.

- Suite aux multiples témoignages des bénéficiaires du CIPCRE concernant la résolution des conflits agro-pastoraux, Mme le maire de la commune de Babadjou nous a sollicités pour accompagner la mairie à gérer ce type de conflits devenus préoccupants dans sa circonscription.

Ces résultats et effets ont été complétés par ceux obtenus dans le cadre du Projet SCP et particulièrement du théâtre pour la paix et l'opprimé dont l'objectif global est de Promouvoir le théâtre auprès des partenaires du CIPCRE comme outil de sensibilisation, d'éducation et de communication pour la promotion de la paix et la prévention des conflits. L'objectif Spécifique 1 est d'Amener les adolescents (femmes et hommes) à contribuer activement à façonner l'avenir du Cameroun et défendre leurs intérêts de manière non violente. L'objectif spécifique 2 quant à lui est d'Amener les acteurs de la société civile à travailler activement contre la fragmentation croissante de la société sur les plans linguistique, religieux, ethnique, politique, générationnel et géographique.

Pour permettre aux différentes cibles d'atteindre ces objectifs, nous avons formé dans les écoles, les enfants et jeunes pour mettre fin aux préjugés et défendre leurs intérêts de façon

non-violente ; réalisé avec eux un travail théâtral, artistique et cinématographique qui rend visible leur potentiel créatif et leur permet de faire face à des défis personnels et socio-politiques; travaillé avec des dignitaires protestants, catholiques et islamiques pour qu'ils développent et diffusent des messages de paix communs.

Grâce aux sensibilisations faites par les membres de la TIM et des CIR à travers le théâtre,

- la cohabitation dans les zones d'intervention est devenue plus pacifique et la cohésion sociale s'est renforcée. Les jeunes ne se laissent plus instrumentaliser par les entrepreneurs politiques de mauvais aloi et les fidèles prennent de plus en plus conscience des dangers qui minent la paix et le vivre-ensemble. Certains élèves et enseignants, membres des communautés éducatives auxquelles appartiennent les jeunes de la TIM, témoignent du rôle positif que jouent ces derniers dans la réduction des actes de violence au sein de leurs établissements.

- Les jeunes de la TIM et les membres des CIR s'expriment davantage mieux à travers le développement des saynètes qu'ils n'hésitent

pas à diffuser sur les plateformes numériques qui les regroupent. A travers ces plateformes, ils ont renforcé et amélioré leurs initiatives de sensibilisation, sachant désormais comment communiquer à un grand auditoire sans avoir besoin de s'exposer aux contacts à risque et contribuant ainsi, mieux que par le passé, à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés.

- Certains religieux des villes de Yaoundé, Douala et Nkongsamba ont relayé dans leurs lieux de culte, les messages de paix à travers le groupe whatsApp des fidèles musulmans de Fouban sur la lutte contre l'extrémisme religieux. Suite à l'écoute de ces messages, des jeunes fidèles leaders d'association, invités dans des émissions de débats religieux ont soutenu qu'il était inutile et même interdit de poser des actes de marginalisation religieuse. En outre, le modèle de discipline inculqué dans les établissements où les membres de la TIM se sont montrés actifs a été cité pour exemple par des responsables régionaux et départementaux de la communauté éducative qui l'ont fortement recommandé aux autres établissements voisins.



Encadrement des membres de la TIM sur le théâtre et le cinéma numérique

- La promotion du cinéma numérique a été une innovation capitale qui a permis aux jeunes de la TIM d'apprendre les techniques de montage cinématographique, de développer des talents cinématographiques et d'aspirer au monde de la star. Certains acteurs/trices de la TIM se sont positivement distingués dans l'écriture et le montage des pièces. Désormais, trois de ces acteurs/trices dont deux filles s'exercent à écrire des pièces et maîtrisent les techniques de base du montage cinématographique sous la supervision des encadreurs théâtre du CIPCRE qui se sont également mis à l'école de

la cinématographie avec l'accompagnement des experts cinématographiques.

- Une fille membre de la TIM, désormais installée à Douala, a trouvé un emploi dans un grand shopping de la place grâce à son éloquence développée au sein de la TIM. Elle témoigne d'ailleurs que grâce à la TIM, elle a appris à parler en public sans avoir peur et que son employeur l'a trouvée très éveillée lors de l'entretien d'embauche. Elle utilise aussi très souvent les astuces développées au théâtre pour s'entretenir avec les clients et les convaincre.

3. DROITS HUMAINS ET DÉMOCRATIE

L'objectif spécifique de l'Axe Droits Humains et Démocratie est d'Amener les enfants, les jeunes et les femmes, dans les zones d'intervention du CIPCRE, à jouir de leurs droits tout en exerçant leur devoir citoyen.

Pour atteindre cet objectif, nous avons, en collaboration avec les PR, organisé la mise en œuvre des causeries éducatives au profit des enfants et des parents ; accompagné les enfants victimes de violences sexuelles et de discriminations ; organisé des représentations théâtrales avec la TIM et les clubs théâtre des établissements scolaires au profit de leurs cibles respectives ; organisé des sensibilisations sur l'humanisation des rites de veuvage ; apporté des appuis à des officiantes des rites de veuvage pour leur reconversion et aux veuves pour améliorer leurs conditions de vie ; accompagné des veuves sur le plan judiciaire pour la défense de leurs droits et organisé un atelier de partages des bonnes pratiques au profit des membres organisations œuvrant pour les droits des enfants.

Au registre des résultats obtenus et des changements induits,

- des bénéficiaires des actions des personnes relais se sont approprié les différentes thématiques au point de devenir de véritables pairs éducateurs dans leur communauté, accompagnant ainsi les personnes relais dans leurs activités. C'est ainsi que 10 nouvelles personnes dont 5 femmes des villages pilotes Baham, Bapa et Bamendjo se sont engagées dans la paire éducation bénévole pour la lutte contre les violences/abus sexuels sur les enfants.

- Les 84 témoignages des femmes

ayant pratiqué les rites de veuvage ont confirmé l'appropriation des codes coutumiers d'humanisation des rites de veuvage par les populations et les officiantes dans les 5 villages pilotes.

- De plus en plus, les parents de nos zones d'intervention sont engagés dans l'accompagnement de leurs enfants victimes de violences sexuelles en vue de leur réhabilitation. Les filles victimes d'abus sexuels avec grossesses précoces du Lycée de Bapa, ont bénéficié de l'encadrement de leurs parents en vue d'une réinsertion durable au sein de la société avant et après l'accouchement.

- Les thématiques de la lutte contre les violences sexuelles et la promotion des droits des enfants à travers des sketches, danses et poèmes sont d'office insérées dans les célébrations des journées commémoratives. Ceci a été le cas lors des éditions 2020 de la semaine de la jeunesse et de la journée de la langue maternelle respectivement à Bapa et Bamendjo où les élèves ont fait des sensibilisations au profit des communautés éducatives sur les dangers et les conséquences des mariages précoces, les comportements à risques des violences sexuelles, les mesures à prendre en cas d'abus sexuel, les droits de l'enfant, etc.

- A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la veuve, les bénéficiaires du CIPCRE notamment les personnes relais ont été conviées à deux émissions interactives, à travers les radios communautaires des Hauts-Plateaux et Batcham. Les échanges avec les auditeurs ont permis d'éclairer ces derniers sur la généalogie des rites de veuvage, la nécessité de les humaniser

dans tous les villages de la région de l'Ouest par l'élaboration et l'adoption des codes coutumiers y relatifs, et les droits patrimoniaux/matrimoniaux de la veuve. Ces émissions ont été d'ailleurs rediffusées à plusieurs reprises à la demande des auditeurs.

- Deux (02) veuves à Bafoussam, ont pu être reconnues administratrices des biens de leur défunt mari en attendant la liquidation de la communauté des biens. Deux (2) autres veuves (l'une de Bafoussam et l'autre de Babété) ont obtenu un jugement en leur faveur dans la procédure d'expulsion engagée par certains membres de leurs belles familles.

- La prise en charge adéquate des cas de violences sexuelles en famille devient de plus en plus une réalité chez plusieurs parents qui adoptent les bonnes pratiques de la parentalité positive. En témoigne, le cas de 13 filles victimes d'abus sexuels suivis de grossesses qui ont bénéficié d'un encadrement parental favorable à leurs droits et à leur épanouissement alors que jadis dans de telles situations, elles seraient purement et simplement expulsées du domicile familial ou envoyées précocement en mariage chez leurs bourreaux.

- Dans une communauté Mbororo, déplacée interne du Nord-Ouest et Sud-Ouest et installée à Bahouoc, plusieurs parents accordant habituellement peu d'importance à la scolarisation de leurs enfants, ont inscrit leurs enfants à l'Ecole Publique de Feutap parmi lesquels Fadimatou (10 ans) et Souraiya (9 ans) qui étaient en passe d'être données en mariage.

- Le comité de développement du quartier Feutap a encore pour cette année résolu de prendre en charge les frais d'APEE de l'école publique de ce quartier, ceci pour encourager les familles démunies à scolariser leurs enfants.

- Au lycée de BAHOUOC, le proviseur a révélé que grâce aux sensibilisations menées par les personnes relais et les représentations théâtrales réalisées par les élèves, il y a eu baisse du nombre de grossesses (1 cas en fin d'année scolaire sur des dizaines auparavant); les élèves s'expriment plus librement, n'hésitent pas à dénoncer les actes déviants chez leurs camarades et enseignants et adoptent les bonnes pratiques d'autoprotection contre les violences sexuelles ; qui plus est, les parents donnent les mêmes chances à leurs enfants, qu'ils soient filles ou garçons.

- La sanction équitable et non discriminatoire prise par le Proviseur du Lycée de Bapa à l'encontre de deux élèves ayant entretenu des relations coupables qui ont donné lieu à une grossesse, a permis aux membres de la communauté de mieux prendre conscience de la nécessité de pratiquer l'équité de genre. En effet, dans le cas d'espèce, les deux élèves concernés ont été mis en congé comme le prévoit la réglementation en vigueur. Cette mesure stricte a eu un effet dissuasif chez les autres garçons qui désormais adoptent des comportements responsables dans leurs relations avec les filles.

- Les Directeurs d'école nouvellement affectés se sont facilement approprié la protection des droits de l'enfant. Ceci est valable pour la directrice de l'école EEC de Tchuedjo à Bamendjo qui a identifié 3 cas de discriminations sexistes et s'est personnellement impliquée pour l'accompagnement et la réinsertion sociale des victimes. Grâce à elle, ces élèves ont pu déposer leurs dossiers pour le concours d'entrée en 6ème et le certificat d'études primaires. Elle a également initié des sensibilisations au profit des élèves du cours moyen I et cours moyen II de son école avec la participation du CIPCRE. C'est également le cas de la Directrice de l'école catholique de Bakassou qui a pris plusieurs initiatives de sensibilisation des parents pour montrer leur rôle sur l'éducation des enfants sans tenir compte du sexe. Par ailleurs, le Directeur de l'école publique d'application de Baham a mobilisé les enseignantes du cours moyen I et II pour l'encadrement des élèves et la mise sur pied d'une pièce de théâtrale sur l'importance des actes de naissance qu'ils ont présentée aux parents du village. Enfin, les Directeurs des écoles publiques King place de Bamendjo et Batoussou à Baham ont instauré la sensibilisation des élèves sur les violences sexuelles à chaque levée des couleurs.

- Les responsables régionaux des services en charge de la protection de l'enfant et de la veuve (MINJUSTICE, DRPROFF et DRAS) tiennent régulièrement des rencontres avec leur personnel afin de dupliquer les bonnes pratiques.

En plus des activités traditionnelles du Programme DHD, six autres projets ont été conduits, notamment les Projets PEPE-COVID, ROSMEY-VAE/COVID, MALCOME, ELLE, PAASEC et EIPEM-VIS.

3.1. Le projet PEPE-COVID

Le projet Promotion d'un Environnement Protecteur des Enfants contre la Covid-19 par la promotion des mesures barrières et l'assistance aux enfants infectés ou affectés (PEPE-COVID) a pour objectif global de Contribuer à la réponse nationale et internationale face à la pandémie à Coronavirus 2019 au Cameroun et pour objectif spécifique de Renforcer le respect des droits fondamentaux des enfants à risque et ceux infectés ou affectés par la crise sanitaire de la Covid-19.

Après la formation des élèves sur les mesures barrières, ces derniers, constitués en clubs d'hygiène et salubrité pour certains et pour d'autres en clubs santé dans les établissements scolaires, ont pratiquement fait des sensibilisations au profit de tous les élèves de leurs établissements, saisissant ainsi les pauses et récréations, les heures creuses, les moments de rassemblement pour sensibiliser leurs camarades. Les résultats/ effets suivants ont été atteints :

- A l'Ecole Bilingue saint Joseph de Fouban, après la formation faite aux enseignants et aux élèves, l'école a entrepris de procéder à la fabrication du gel hydro alcoolique et du désinfectant pour les mains afin d'en avoir en grande quantité à l'école pour ainsi protéger toute la communauté éducative contre la COVID-19.

- A l'Ecole Publique de l'Evêché à Bafoussam, un élève leader a entrepris de fabriquer les désinfectants pour les mains en vue de leur commercialisation pendant les congés.

- Pour faire face à la Covid-19, de nombreux établissements ont exigé que l'accès en leur sein soit subordonné au port du masque et au lavage systématique des mains.

- De nombreuses familles démunies ont été réceptives face aux sensibilisations et ont également exprimé leur satisfaction suite aux kits (des masques et matériaux pour confectionner le dispositif de lave-main.) qui leur ont été remis pour faire face à la COVID-19.



Sensibilisation sur les mesures barrières contre la COVID-19 à Foubot

3.2. Le projet ROSMEP-VAE/COVID

Le projet « Renforcement de l'offre de services et des mécanismes communautaires de préventions et de réponses aux violences et abus envers les enfants, y compris les violences basées sur le genre en contexte de COVID-19 (ROSMEP-VAE/COVID) est mis en œuvre avec le soutien financier et technique de UNICEF-Cameroun. Il a pour objectif d'Amener, d'ici mars 2021, 4050 enfants et adolescent-e-s des 10 arrondissements de Yaoundé et Bafoussam à avoir accès aux services de prévention et de réponse aux violences, y compris celles basées sur le genre en contexte de COVID-19 à travers l'engagement d'au moins 4 665 membres des

communautés sensibilisés ou formés.

Comme activités de démarrage, l'équipe du projet a été formée sur la PEAS, les VBG et la parentalité positive, de même que 30 membres des Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant (RECOPE) à Bafoussam et 70 à Yaoundé; 300 initiatives de sensibilisations des RECOPE contre les abus et violences faites aux enfants dans les communautés ont été suivies ; le circuit de référencement a été actualisé et les points focaux PEAS ont été formés de même que les Volontaires Premiers Secours Préventifs (PSP).

3.3. Le projet MALCOME

L'objectif global du projet Mon Action Locale contre les Mariages d'Enfants- (Malcome) est de Contribuer à l'éradication des mariages d'enfants par une jeunesse structurée, citoyenne et engagée pour le développement local. Les quatre objectifs spécifiques sont les suivants : OS1 : Les filles sont protégées contre les mariages d'enfants par un mécanisme local de prévention animé par les jeunes ; OS2 : Le cadre légal de protection des droits de la jeune fille est mieux connu et appliqué grâce aux initiatives locales de plaidoyer portées par les jeunes ; OS3 : Les jeunes filles à risque ou victimes de mariage d'enfant sont sécurisées, réhabilitées et réinsérées sur le plan socio-économique dans la perspective de leur autonomisation ; OS4 : Les acquis/bonnes pratiques du projet sont analysés, capitalisés et diffusés via un dispositif de communication qui en assure la visibilité et la pérennisation.

Les activités menées ont permis d'atteindre les résultats et les effets suivants :

- Dans chacun des villages, il existe un dispositif local de prévention contre les mariages d'enfants par la paire-éducation. Ce dispositif est constitué des jeunes leaders dynamiques et bénévoles reconnus par la communauté. Leurs actions ont permis de toucher plus de 6000 personnes. A cela, les bonnes pratiques développées par les autorités locales et les leaders communautaires formés ont suscité une prise de conscience collective qui se traduit à travers l'adoption des comportements positifs dans les familles, les dénonciations des cas,

l'annulation des mariages imminents...

- Une réduction des cas de mariages d'enfants et une meilleure considération des jeunes filles et de leurs droits. Les proviseurs des lycées de Koupara et de Koupa ont ainsi témoigné de la diminution du taux de déperdition des jeunes élèves filles, l'engagement des parents dans ce sens à l'exemple de ceux qui, n'ayant pas de moyens pour pouvoir faire face aux frais de scolarité, sollicitent un moratoire pour le maintien de leurs filles à l'école.

- Le chef de Didango a trouvé encourageant le travail des paires éducatrices de sa communauté et témoigne qu'aucun mariage impliquant un enfant de moins de 18 ans n'a été célébré dans son village. De plus, aucune fille n'est restée à la maison depuis la rentrée scolaire : soit elles sont à l'école, soit elles sont en apprentissage ou en attente d'apprentissage d'un métier.

- Les pairs éducateurs des zones d'intervention sont considérés comme de véritables sources d'information en ce qui concerne la lutte contre les mariages d'enfants et comme la première aide pour les victimes. Ainsi le pair éducateur de Mapare a été sollicité par le proviseur du lycée de Koupara pour une sensibilisation dans toutes les classes sur les comportements à risques de violences sexuelles et les comportements à adopter face à un cas de mariage d'enfant (proposition, imminent ou déjà réalisé) de même pour le pair éducateur de Koupa-Menké qui a été sollicité par le chef d'un village voisin pour une sensibilisation dans l'association des parents du village sur les

conséquences du mariage d'enfant et l'importance de la scolarisation de la jeune fille.

- Les imans formés développent en communautés les bonnes pratiques de protection des enfants contre les mariages notamment : le contrôle systématique de l'âge des futurs mariés, l'exigence de l'acte de mariage avant la célébration religieuse et l'annulation de la célébration de tout mariage si l'un des futurs époux a moins de 18 ans. Ainsi, ils ont pu annuler 22 mariages imminents où ils étaient sollicités pour la célébration.

3.4. Le projet ELLE

L'objectif général du projet Entreprenariat Local et Leadership féminin pour l'Egalité des Chances (ELLE) est de Renforcer l'inclusion des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes femmes, qui jouent un rôle de premier plan dans la vie des communautés. Quant à l'objectif spécifique, il est de Promouvoir le rôle que les femmes et les jeunes femmes jouent en tant qu'agentes de développement et de changement dans leurs propres communautés, à travers l'appropriation des droits économiques et sociaux, l'autonomisation, la participation active à la vie économique, sociale, culturelle, civile et politique du pays. Financé par l'Union Européenne, le projet a démarré en octobre 2020 et est mis en œuvre en collaboration

- Les enfants victimes accompagnés sur le plan scolaire et même ceux mis en apprentissage connaissent un progrès dans leur formation, ce qui encourage leur parent et sert d'exemple dans la communauté.

- Le groupe de pression mis sur pied a mené plusieurs actions en vue de dissuader les familles à envoyer leurs enfants en mariage. Parmi ces actions, nous avons les médiations familiales, les sensibilisations, les descentes inopinées de vérification dans les cérémonies de mariage.

avec le partenaire technique ARCS et plusieurs autres OSC locales. Il ambitionne de toucher, en trois ans, 720 Femmes potentiels entrepreneurs et jeunes issus des régions de l'Ouest, Est et Adamaoua.

Les résultats obtenus pour la période d'octobre à décembre 2020 sont les suivants :

- Contrats avec l'UE et ARCS préparés ;
- Planification de la mise en œuvre des activités réalisée ;
- Equipe de projet constituée ;
- 75 autorités administratives et autres leaders sensibilisés sur les objectifs du projet ;
- Des leaders d'associations de femmes sensibilisées dans les quartiers sur l'importance de leur implication dans le projet.

3.5. Le projet PAASEC

L'objectif global du projet Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès aux services d'état civil dans la région de l'Ouest (PAASEC) est de Contribuer à garantir la plénitude de la citoyenneté aux populations de la région de l'Ouest par l'amélioration de l'accès aux documents d'état civil. Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit : OS1 : L'amplification des débats sur l'importance des actes d'état civil favorise la conscientisation des populations ; OS2 : Le cadre légal relatif à l'état civil est connu et appliqué par les responsables et usagers à tous les niveaux ; OS3 : Les personnes sans état civil identifiées sont accompagnées pour l'obtention gratuite de leurs documents.

Le projet est mis en œuvre à Fouban, Koutaba, Foubot, Bafoussam2, Mbouda, Galim avec pour codemandeur NIDD et pour partenaire financier PROCIVIS.

Les activités mises en œuvre au profit des différents groupes cibles dans le cadre des objectifs précités ont permis d'atteindre les résultats et effets suivants :

- les parents de 3708 enfants se sont véritablement engagés dans le processus d'obtention de l'acte de naissance ;
- 32 enfants ont été enregistrés dans les délais ;
- 82 couples ont sollicité la légalisation de leur union ;
- les usagers sensibilisés pour la plupart connaissent le cadre légal qui régit l'état civil notamment les procédures et les délais ;
- Du fait de leur dynamisme, les PEMEC sont sollicités pour des émissions radios et causeries éducatives ;
- La collaboration avec la délégation régionale de la promotion de la femme et de la

famille (DRPROFF) a permis la sensibilisation dans les communautés et favorisé la co-organisation avec la délégation départementale de la Mifi de la célébration de 2 mariages collectifs au profit de 39 couples dans les villages Lagoueng 1 et 2 de Bafoussam 2.

- 90 PEMEC formés ont été dotés d'outils de visibilité tels que les T-shirts, casquettes et badges et ont mené plus d'une centaine d'activités de sensibilisation au profit de 4437 personnes ;
- Environ 30 enfants (dont les parents

ignoraient les délais et les procédures) ont été déclarés dans les délais ;

- Les parents de 3708 enfants sans acte âgés de moins de 14 ans ont constitué leur dossier pour la procédure de jugement supplétif ;
- 82 couples ont sollicité l'officialisation de leurs unions et 5 familles des défunts non déclarés l'établissement de l'acte de décès.
- 1000 livrets et 1000 dépliants ont été produits et sont en train d'être diffusés.

3.6. Le projet EIPEM-VIS

L'objectif du projet Education Inclusive et Protection des Enfants contre les Mariages, les Violences et les Inégalités Sociales (EIPEM-VIS) est de Contribuer, à Babadjou et à Melong, au renforcement de l'offre d'éducation inclusive et des initiatives communautaires pour l'inscription et le maintien à l'école des enfants victimes d'inégalités, spécifiquement les filles (à risque/victimes de mariage d'enfants) et les enfants avec handicap.

Au terme des premières activités menées, les résultats et produits ci-après ont été réalisés :

- 20 Réseaux Communautaires de

Protection de l'Enfant (RECOPE) mis sur pieds et actifs dans les 20 quartiers d'intervention du projet ;

- 217 enfants identifiés comme étant exposés aux risques de déscolarisation ont été accompagnés sur le plan psychosocial ;
- 69 enfants soutenus sur le plan scolaire ;
- 8 enfants victimes de violences sexuelles ont reçu l'assistance psychosociale adéquate ;
- 26 acteurs sectoriels de l'éducation, soit 09 femmes et 17 hommes sensibilisés sur l'éducation inclusive.



Atelier de présentation du projet à Babadjou

4. EDUCATION GLOBALE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'objectif spécifique de l'Axe Education Globale dans les établissements scolaires est d'Amener les différentes composantes sociales dans les établissements scolaires partenaires du CIPCRE à s'épanouir dans le respect de l'autre et de leur environnement. Plus concrètement, il est question, dans les établissements scolaires, d'appuyer l'éducation relative à la préservation de l'environnement, de promouvoir la non-violence, le vivre-ensemble, la participation citoyenne et de contribuer à la réalisation des droits des enfants à risques et victimes de violences.

En termes de résultats et d'effets significatifs des activités mises en œuvre au cours de l'année de référence,

- Au CETIC de Medjo, les leaders d'élèves formés sur le lobbying et plaidoyer ont mené avec succès des actions de revendications auprès de leur administration scolaire en vue de l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage. Ceci leur a permis d'acquérir 2 ordinateurs pour la pratique des cours d'informatique et de secrétariat comptable.

- Lors des journées Portes-ouvertes des Lycées techniques de Bahouan et de Bamendjo et du CETIC de Medjo, les élèves formés par le CIPCRE ont sensibilisé les autorités présentes et les visiteurs de leurs stands sur la non-violence, les droits des enfants et la préservation de l'environnement. A l'issue de ces présentations, ces autorités ont décerné au groupe d'élèves du Lycée de Bahouan ayant mis en place avec succès un germe de choux et de piment, et fabriqué les pesticides biologiques, le prix de meilleure réalisation innovante.

- Suite à nos différentes activités au CETIC de Médjo et à l'Ecole Publique de Bahouoc sur l'agriculture biologique et la création des espaces verts, quelques élèves, se sont appropriés les bonnes pratiques culturelles au point de créer leurs propres parcelles biologiques à domicile, sous le regard émerveillé de leurs parents. Le cas de l'élève Ngongan de la classe du CM2 qui a mis sur pieds une parcelle de morelle noire est parlant à cet égard.

- Certains jeunes élèves leaders se sentent de plus en plus responsables des autres élèves et mènent des actions de médiation en cas de

conflits, de sensibilisation sur les thématiques relatives à la protection des droits de enfants en milieu scolaire et contribuent à la préservation de l'environnement de leur établissement scolaire de manière volontaire.

- L'aménagement des espaces verts a rehaussé la beauté du paysage du Lycée Technique de Bamendjo, faisant de ce cadre, un lieu de référence pour le repos (ombrage des arbres) et les prises de photos lors des fêtes dans le village.

- La formation sur la gestion et la valorisation des déchets non biodégradables au profit des élèves du niveau 3 de l'Ecole Publique de Batoussop à Bamenbjo a suscité un réel intérêt chez les autres élèves de cet établissement. S'étant rapprochés de leurs camarades bénéficiaires de ladite formation, 2 autres élèves se sont appropriés les bonnes pratiques promues et à partir des déchets plastiques, ont réalisé quelques objets décoratifs pour leur salle de classe.

- Les interventions sur la discipline positive, l'écoute active et la non-violence ont eu un effet bénéfique sur les enseignants partenaires dans ce sens qu'ils ont amélioré leurs interactions avec leurs élèves. A titre illustratif, le surveillant général du CETIC de Medjo, autrefois connu des élèves comme étant un enseignant brutal et sévère, a abandonné l'utilisation du fouet et est devenu plus proche des élèves que par le passé.

- A Baham, les bonnes pratiques de gestion des cas de violences sexuelles à l'Ecole Publique de Poudze ont eu un écho favorable auprès d'autres établissements du village, à telle enseigne que le Directeur est souvent sollicité pour apporter son expertise dans la gestion des cas similaires. C'est ainsi qu'il est intervenu pour la prise en charge d'une fille de 14 ans de l'école voisine abusée sexuellement. Grâce à ses conseils, l'arrangement à l'amiable a été évité, la victime a reçu une assistance médicale adéquate, un encadrement familial et une réinsertion scolaire favorables à sa résilience.

- Les élèves membres du pool de compétences du CETIC de Medjo capacités sur les techniques de participation citoyenne, de plaidoyer et de communication, ont saisi le surveillant général pour lui exprimer leur frustration relative à leur non implication dans le processus de révision du règlement intérieur, notamment les aspects relatifs à la gestion de la

discipline. Ledit surveillant général a sollicité et reçu l'approbation de l'administration du collège pour initier une concertation avec les élèves pour l'actualisation du règlement intérieur applicable pour l'année académique 2020-2021.

- L'impact des initiatives du pool de compétences de l'Ecole Publique de Bahouoc est perceptible sur le comportement de leurs pairs, surtout les nouveaux qui, à la rentrée scolaire, ont été ramenés à l'ordre suite à certains faits et gestes inappropriés posés à l'endroit de leurs camarades (attouchements sexuels, injures à caractère sexuel et paroles obscènes). Ce pool de compétences est perçu comme une véritable police des mœurs au sein de l'école.

- D'après les responsables d'établissements, on a observé à la rentrée scolaire et au courant de l'année un comportement sain chez les élèves ayant travaillé avec nous. L'usage des paroles obscènes, de la violence verbale ou physique est en net recul. Le tri des déchets dans les bacs à ordures et les dénonciations des actes répréhensibles deviennent courants. La différence est perceptible entre les anciens élèves de l'établissement et

ceux nouvellement arrivés comme chez certains élèves de première année du lycée technique de Bamendjo précédemment élèves de l'école publique de Batoussop que nous accompagnons. Lors d'une formation organisée par l'établissement sur la fabrication des fertilisants organiques, ces derniers ont fait preuve de leurs savoir-faire en déployant les acquis précédemment reçus au primaire pour conduire la formation jusqu'à sa fin.

- L'autonomisation progressive des partenaires de terrain (responsables d'établissements, enseignants, élèves et même parents) dans la gestion des cas de violences sexuelles montre à suffisance leur appropriation du projet et l'importance qu'ils accordent au bien-être des enfants. A titre illustratif, le directeur de l'Ecole Publique de Poumze à Baham a apporté un appui conseil dans une école voisine en donnant la conduite à tenir pour qu'une victime de viol ne soit pas stigmatisée au sein de l'école et en expliquant au parent le processus d'accompagnement de l'enfant sur le plan médical et la nécessité de refuser tout arrangement à l'amiable pour ainsi punir la victime qui a été mise aux arrêts.

II. L'ANNEE 2020 AU CIPCRE-BENIN

2020 a été la deuxième année d'exécution du plan stratégique septennal 2019-2025 par lequel le CIPCRE-Bénin entend renforcer sa contribution à l'avènement d'un Bénin plus humain, sain et vert. Ledit plan est articulé autour de six (6) Champs d'Action (CA) à savoir : les Ressources Naturelles et Cadre de Vie (RNCV), l'Agriculture Naturelle, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ADSAN), Droits des Enfants et autres Personnes Vulnérables (DEPeV), Emploi des Jeunes (EJ), Participation Citoyenne et Gouvernance Locale (PCGL) et Promotion du Développement Holistique (DeHol). Deux thématiques transversales irriguent l'ensemble des champs d'action : l'équité Genre et l'éco-citoyenneté.

L'opérationnalisation du Plan Stratégique s'est faite à travers l'élaboration et l'exécution de projets thématique ou sectoriel prenant en

compte tout ou partie d'un bloc thématique ou plusieurs blocs thématiques d'un champ d'action ; multi-sectoriel prenant en compte au moins deux champs d'action et de développement holistique prenant en compte tous les champs d'action.

Les projets mis en oeuvre en 2020 sont :

1. Le Projet A-BEN-2018-0381 «Projet d'appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans l'Ouémé et la Donga, au Bénin, phase II (PAAdaClim-Bénin II)», cofinancé par PPLM et DM ;

2. Le Projet de renforcement des Familles et des Institutions Locales pour la protection des Enfants contre les abus sexuels et diverses formes de traite dans l'Ouémé au Bénin (ProFIL-Enfants, BEN 07/2017) appuyé par KiRA et le Gouvernement allemand ;

3. Les Projets « Education et Protection des Enfants des familles vulnérables dans la Donga (EDUCAPE-Donga, D18 0117 011) et dans le

Borgou (EDUCAPE-Borgou, D19 0117 003), appuyés par Enfance Missionnaire (Allemagne) avec la contribution de ALEIMAR (Italie) pour la Donga ;

4. Le Programme de protection des enfants et jeunes en mobilité dans les départements

Champ d'Action I : Ressources Naturelles et Cadre de Vie (RNCV)

Démarré en janvier 2019 pour prendre fin en décembre 2021, le Champ d'Action I bénéficie du cofinancement de PPLM et de DM-échange et mission, devenu simplement DM. La zone d'intervention comprend trois (3) Communes de l'Ouémé (Dangbo, Adjohoun et Bonou) et une Commune de la Donga (Ouaké). Dans chaque Commune, un village ou quartier bénéficie de la concentration des activités : c'est le Village Pilote (VP). Les 4 VP sont : Késsounnou, Houèdo-Wô, Gnanhouizounmè et Kom-dè

L'objectif global du Champ d'Action I est de Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) du Bénin par la réduction de la vulnérabilité des populations aux effets néfastes des changements climatiques. L'objectif spécifique est d'Amener 500 ménages à avoir un accès durable et sûr à l'eau et à l'assainissement et à appliquer les principes d'hygiène de base (pratiques WASH) sous leur propre responsabilité.

Pour atteindre les objectifs visés, les actions suivantes ont été mises en œuvre : sensibilisation des acteurs de l'Unité Hydrologique (UH) de Gbadohouin sur les textes de loi sur l'eau, l'environnement et le cadre institutionnel GIRE ; identification des catégories sociales impliquées dans la gestion du Site ; facilitation des concertations pour la désignation des représentants des familles d'acteurs de façon transparente et facilitation de l'organisation de l'AG électorale du CLE Elaboration du plan d'action du CLE pour une meilleure gestion du Site.

Les résultats et effets suivants ont été obtenus :

- Trois cent soixante-un (361) ménages des 4 villages pilotes disposent de sources d'eau potable (AEV, FPM, etc...) notamment pour l'eau de boisson. Aussi deux-cent dix-sept (217)

de l'Ouémé, du Littoral et de l'Atlantique (Programme BJ 1838) financé par EDUCO et dont la mise en œuvre est assurée par 5 ONG partenaires (AFDB, ASSOIE, CIPCRE-Bénin, IFMA et SONAGNON).

ménages de Houèdo-Wô et Gnanhouizounmè et de Késsounnou ne disposant pas de sources d'eau potable ont adopté et poursuivent l'utilisation des comprimés d'Aquatab pour le traitement de l'eau de boisson.

- Cinq cent quarante-neuf (549) nouveaux ménages des 4 villages pilotes ont adopté et utilisent le dispositif simple de lavage des mains (bidons de 1,5 L ou de 5 L percés contenant de l'eau savonneuse). Avec la crise de la Covid, tous les DLM Tippy Tap mis à disposition aux 538 ménages ont été réhabilités au besoin. Au total, mille quatre-vingt-sept (1 087) nouveaux ménages, des 4 villages pilotes ont adopté et utilisent le dispositif simple de lavage des mains (bidons de 1,5 L ou de 5 L percés contenant de l'eau savonneuse). Ce regain est notamment lié à l'intensification des sensibilisations dans le contexte actuel de la pandémie du coronavirus où il est demandé de se laver fréquemment les mains.

- La stratégie d'hygiène publique de chaque village pilote est actualisée et sa mise en œuvre se poursuit dans chaque VP. Suite aux dotations en matériels de salubrité dans le cadre du renforcement de la gestion des déchets, l'organisation des journées de salubrité est devenue une habitude dans les VP avec des spécificités de durabilité et d'impact dans les VP Késsounnou, Kom'dè et Houèdo-Wô. Par exemple dans le VP Késsounnou, ces journées de salubrité s'organisent selon deux périodicités : l'une hebdomadaire regroupant les femmes balayeuses de chaque hameau du village et l'autre mensuelle où toute la communauté du village (hommes et femmes) participe à l'activité.

- Dans les ménages des quatre (4) villages pilotes du projet PAdClim-Bénin II, les actions en lien avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement mises en œuvre concernent la gestion des ordures, les campagnes de salubrité, la gestion des eaux usées, la gestion des points d'eau, l'accès à l'eau

potable, la promotion de latrines familiales dans le VP de Kom'dè, etc. Ces activités concernent aussi bien la sphère domestique (les ménages des VP) que les lieux publics (toute la communauté à travers l'appui accompagnement des CDV). Elles ont contribué à la sureté, la résilience et la durabilité de ces communautés villageoises ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable.

- Le plaidoyer pour la disponibilité de l'eau potable, la promotion du traitement de l'eau à l'aquatab, la promotion des techniques simples et efficaces de gestion des déchets et de la salubrité, la promotion du lavage des mains au savon, la promotion des latrines familiales contribuent plus spécifiquement à l'atteinte des ODD 6 (Une eau saine et des services d'assainissement pour tous) et 11 (Des villes et des communautés sûres).

- Etant donné la pertinence et l'utilité des latrines pour le village pilote de Kom'dè, la communauté a émis la doléance que le projet puisse réaliser 20 autres latrines supplémentaires. Un dossier a donc été monté et soumis à l'approbation de PPLM qui a estimé qu'il est préférable d'attendre le dernier semestre de mise en œuvre du projet pour examiner la faisabilité pratique et financière de ces latrines supplémentaires.

- Dans son volet 3 « Renforcement du développement local », le Projet PAAdaClim II a pris en compte des actions de promotion des foyers économiseurs d'énergie et de gestion durable des forêts, notamment, l'adoption et l'utilisation des foyers économiseurs d'énergie dont la réalisation communautaire est devenue une réalité dans tous

les VP. Par exemple respectivement 50% et 60% des ménages utilisent la rocket mobile en banco dans les villages de Késsounou et de Houèdo-Wô. De plus, l'utilisation de ces foyers va au-delà des 4 villages d'intervention. En effet, les femmes monitrices formées pour la fabrication de ces foyers sont sollicitées pour aller réaliser les foyers dans les villages environnants.

- Le reboisement (à travers la promotion des plantations individuelles et l'enrichissement de sites dont les forêts) et la réduction de l'utilisation du charbon de bois (à travers l'adoption des foyers économiseurs) sont des actions qui concourent à la lutte contre la déforestation et ultimement à la réduction des gaz à effet de serre qui constituent l'une des principales causes du réchauffement climatique. Par ailleurs, les interventions spécifiques telles que les sensibilisations contre l'utilisation des filets à mailles fines, la promotion de la pisciculture et l'élevage semi-amélioré, le reboisement des berges des cours d'eau dans les villages sont autant d'actions qui participeraient à la conservation des ressources naturelles. Ces actions contribuent à la réalisation des ODD 13 (Mettre fin au changement climatique), ODD 15 (Prendre soin de la terre).



TEMOIGNAGE



Mme BONOU Solange,
village de Késsounou

« Le foyer rocket permet de réduire la quantité de bois consommé »

Champ d'Action 2: Agriculture Naturelle, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ADSAN)

L'objectif global de ce champ est le même que celui du champ précédent. Quant à l'objectif spécifique, il est d'Amener les producteurs locaux à assurer leurs rendements grâce à des systèmes de culture résilients et durables.

Les activités mises en œuvre ont consisté à renforcer les capacités des producteurs/trices agricoles sur les mesures d'ACC/GDT avec un accent sur les filières prioritaires des PDA 4 et 7 ; appuyer les producteurs agricoles pour la mise en œuvre des mesures GDT/ACC avec un accent sur les filières prioritaires des PDA 4 et 7 ; soutenir les producteurs/trices dans l'intégration et la diversité de leurs activités agricoles, renforcement des système d'élevage et/ ou de pisciculture ; appuyer les producteurs agricoles pour la professionnalisation des exploitations et la promotion de l'entreprenariat agricole des jeunes ; faciliter l'accès aux crédits agricoles et appuyer le travail en réseau (réseau actif dans l'agriculture) en vue des échanges d'expériences entre producteurs/trices.

Les résultats et effets les plus significatifs des activités menées sont les suivants :

- 93% des producteur(trice)s encadré(e)s, soit quatre cent trente-huit (438) producteurs dont cent quarante (140) femmes, ont mis en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique sur leurs exploitations agricoles en utilisant au moins 2 mesures GDT/ACC. Il s'agit du paillage, des variétés de maïs à cycle court, utilisation des bio-pesticides, l'Assolement / rotation des cultures, le compostage, l'utilisation des légumineuses arbustives et herbacées, etc. Tous les producteurs ont constaté l'efficacité des mesures ACC/GDT sur plusieurs aspects : efficacité des bio pesticides contre les ravageurs, bonne germination et croissance des cultures de variétés améliorées, contrôle des mauvaises herbes et réduction du sarclage, maintien de l'humidité du sol sous paillis, réduction de l'utilisation des pesticides chimiques, etc.

- 45 producteurs dont 05 femmes continuent d'appliquer les connaissances acquises sur la gestion professionnelle de leurs exploitations/entreprises parmi les cent-douze (112) producteurs (dont 42 femmes) formé(e)s sur l'École de l'Entreprenariat Agricole (EEA) dans les 4 villages pilotes. Concernant la diversification et l'intégration de la production, soixante-douze

(72) producteurs dont 13 femmes organisés en 26 groupes solidaires poursuivent la pisciculture dans les villages pilotes de Késsounou, Houèdo-Wô et Gnanhouizounmè, ainsi que les soixante-quatre (64) producteurs dont 20 femmes qui ont démarré des systèmes d'élevage améliorés dans les quatre VP.

- Un accroissement des surfaces cultivées et des rendements : de 1,5 à 2,6t/ha au niveau de Késsounou ; 1 à 1,85t/ha à Houèdo-Wô ; 1,2 à 1,5t/ha à Gnanhouizounmè et de 0,8 à 1,2t/ha à Kom'dè.

- Les producteurs commencent à investir dans leur activité sans attendre les appuis du projet : construction d'enclos, d'étangs piscicoles, achat de vaccins et paiement des prestations du vétérinaire, etc.

- Le Projet contribue ainsi à l'atteinte de plusieurs ODD au Bénin : ODD 1 (Eradiquer la pauvreté), ODD 2 (Mettre fin à la faim dans le monde), ODD 13 (Mettre fin au changement climatique), ODD 15 (Prendre soin de la terre).

- Dans le village pilote de Késsounou : (i) un groupe de pisciculteurs a réalisé un bénéfice qui lui a permis de redémarrer l'activité, mais aussi d'acheter une vache qui est actuellement en gestation ;(ii) les producteurs améliorent la gestion économique et financière de leurs exploitations. Par exemple un cultivateur a été capable de dire toutes les dépenses effectuées pour les travaux agricoles au cours de la campagne de décrue et celle fluviale et les recettes effectuées ; (iii) l'adoption de la variété de maïs à cycle court a permis aux producteurs de récolter leur production de la campagne pluviale contrairement aux campagnes précédentes où la production des variétés ordinaires était souvent emportée par les inondations dues aux pluies diluviennes.

- Dans le village pilote de Kom'dè, on note un véritable engouement pour la pratique du compostage qui est le biofertilisant le mieux partagé par les producteurs et qui témoigne de ses effets positifs sur l'amélioration des rendements, etc.

- On note l'utilisation ou l'application d'au moins deux mesures de Gestion Durable des Terres et/ou d'Adaptation aux Changements Climatiques au niveau de chaque exploitation agricole avec des effets d'accroissement des

rendements et une prise de conscience des producteurs sur l'utilité des coopératives.

- au moins 98% des producteurs du village utilisent les biopesticides au moins à l'étape du

repiquage des plants. La même tendance est notée au niveau des deux autres villages du sud, ce qui a motivé la conduite d'une capitalisation sur cette mesure par la DDAEP/Ouémé

TEMOIGNAGE



SAGBO Adolphe, cultivateur dans le village de Késsounou

« Le biopesticide est efficace et digne d'être utilisé »



Champ d'Action 3: Droits des Enfants et autres Personnes Vulnérables (DEPeV)

Les réalisations imputables au CA3 voire au CA6 (Promotion du Développement Holistique) relèvent des projets EDUCAPE (Donga et Borgou), du projet ProFIL-Enfants et du programme BJ1838. Les 2 projets EDUCAPE-Borgou et EDUCAPE-Donga sont cofinancés par Enfance Missionnaire pour couvrir huit (8) Communes pendant 2 ans pour la Donga (2019-2020) et 2 ans 3 mois pour le Borgou (octobre 2019 à décembre 2021). Dans chaque Commune de concentration, il a été retenu 5 villages pilotes, soit 40 VP au total.

L'objectif global du champ d'Action 3 se décline comme suit dans les deux départements : Les enfants, notamment les filles des Communes du Borgou ont un meilleur accès à l'éducation et sont mieux protégés sur le plan familial et institutionnel contre les abus sexuels et autres violations de leurs droits. Cet objectif se décline en trois objectifs spécifiques : (1) Les enfants connaissent leurs droits et devoirs, les risques auxquels ils sont exposés et œuvrent pour leur autoprotection.(2) Les parents et les éducateurs assument pleinement leurs responsabilités vis-à-vis des enfants et leur assurent un environnement de plus en plus protecteur et (3) La communauté et les institutions locales fonctionnent au mieux de l'intérêt des enfants dans les quatre (04) Communes cibles du projet.

A.Projets EDUCAPE (DONGA et BORGOU)

Les activités mises en œuvre (sensibilisations, formations, appuis divers, accompagnement, causeries éducatives, campagne de mobilisation interreligieuse, plaidoyer, communication, etc.) dans le cadre des trois objectifs spécifiques au profit de nos diverses cibles ont débouché sur les résultats et induit les effets suivants dans le

Borgou :

- Cent quarante-et-un (141) élèves pairs éducateurs outillés sur la thématique de la protection des enfants contre les abus sexuels et toutes autres formes de violences, ont pu sensibiliser quatre mille cent-quatre-vingt-quatre (4184) élèves dont 2675 filles sur les bonnes

pratiques susceptibles de les mettre à l'abri des abus.

- Les apprentis pairs éducateurs ont sensibilisé quatre-vingt-onze (91) de leurs pairs dont soixante-dix-neuf (79) filles sur les bonnes pratiques susceptibles de les mettre à l'abri des abus tandis que dans la Donga, quarante-neuf (49) pairs éducateurs dont trente-huit (38) filles et onze (11) garçons, soit 80%, ont pris des initiatives de sensibilisation de leurs pairs sur les thématiques ayant fait l'objet du renforcement de leurs capacités. Ces initiatives ont permis à ces PE de toucher mille cent soixante-quatre (1164) apprentis sur une prévision de trois cents (300).

- Soixante-dix-neuf (79) EVLP sur cent cinq (105) soit 75%, ont de bons résultats scolaires (passent dans les classes supérieurs) et ont échappé aux abus sexuels. Ils évoluent normalement dans leur cursus scolaire au cours de l'année. Ce taux est sensiblement égal à celui prévu par le projet au bout des 2 ans de sa mise en œuvre.

- Deux cent dix-neuf (219) parents sont appuyés en AGR sur deux cents (200) initialement prévus, soit 109,5%. Ceci est dû en partie au nombre non négligeable de familles polygamiques parmi les ménages démunis accompagnés.

- Le suivi de la gestion des AGR et de la situation des enfants de ces familles appuyées permet de déduire qu'environ quatre-vingt-treize (93) sur deux-cent (200) soit 46,5% de parents bénéficiaires des appuis, arrivent à pourvoir aux besoins minima des enfants tels que l'alimentation, les soins de santé, les besoins vestimentaires, les frais de scolarité etc. Cet indicateur a pu être évalué au niveau des 93 parents car ces derniers ont reçu plutôt les appuis pour les AGR (achat et vente, restauration, transformation des produits agricoles).

- Les maîtres artisans ont pris des initiatives de sensibilisation de leurs pairs, ce qui a permis de toucher trois cent huit (308) patrons d'ateliers. 73% de ces maîtres artisans relais soit huit (08) sur les onze (11) formés, ont été actifs au cours de la période dans la sensibilisation, la gestion des cas de tentatives de mariage précoce et de réinsertion professionnelle des apprenties.

- Cent-quarante (140) personnes relais dont trente-cinq (35) femmes ont été formés

sur les abus sexuels, la traite des enfants et leurs rôles et responsabilités tandis que dans la Donga, deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) relais ont bénéficié de la même formation. Grâce à cette formation, les relais communautaires assurent mieux leur rôle. Des cas d'abus sexuels sont de plus en plus signalés et la mobilisation des groupes cibles dans les villages pilotes est de moins en moins difficile.

- Trente-trois (33) cas d'abus sexuels et de traite ont été enregistrés et pris en charge dont cinq (05) cas de traite. 55% de ces cas, soit dix (18) ont été pris en charge de façon règlementaire et 42% des auteurs soit quatorze (14) ont été sanctionnés sur les plans administratifs et ou pénal.

Dans la Donga,

- Cent quarante-deux (142) élèves pairs éducateurs (PE) ont été formés dont soixante-quinze (75) filles sur les questions d'abus sexuels, de traite, les mesures d'autoprotection, la santé sexuelle et de reproduction, leurs rôles et responsabilités afin de sensibiliser leurs pairs. Trente-et-un (31) parmi ces PE, soit 21,83%, ont pris des initiatives de sensibilisation de leurs pairs avec notre appui. Ils ont sensibilisé mille trois cent quarante-deux (1342) de leurs pairs dont huit cent quatre-vingt-douze (892) filles.

- Cinq mille cinq cent vingt-six (5 526) élèves dont trois mille cinq cent soixante-sept (3567) filles ont été sensibilisés par leurs pairs avec l'appui des animateurs des 2 projets. Les élèves pairs éducateurs de chaque établissement cible ont été en mesure d'adresser à l'endroit d'environ cinquante (50) élèves des messages clés tels que : « Mes études d'abord, le sexe après » ou « Enfant ne fait pas enfant » ou encore « Enfants, profitons des vacances pour nous adonner à la lecture ».

- Cent vingt-trois (123) apprentis pairs éducateurs dont quatre-vingt-quatre (84) filles ont pris connaissance de leurs droits et de l'existence des textes de lois qui les protègent contre les abus divers. Par le passé, la plupart des apprentis filles étaient victimes d'intimidation par les époux ou proches parents de leurs patronnes, les hommes qui profitent de leur naïveté pour abuser sexuellement d'elles.

- 85%, soit quatre cent vingt-neuf (429) enfants des parents démunis sur un total de cinq cent sept (507), ont échappé aux abus sexuels et évolué dans leur cursus scolaire au cours de l'année. Ce taux a dépassé la valeur cible de dix (10) points.

- Les enfants EVLP accompagnés par le projet sont reconnus dans les villages et les établissements scolaires d'intervention comme les enfants parrainés par le CIPCRE. Ce statut dissuade spontanément les potentiels abuseurs. Les appuis conseils et suivis périodiques mettent de plus en plus en confiance ces enfants surtout les filles qui se rendent compte qu'elles n'ont pas droit à l'erreur pour leur avenir.

- Les suivis des bénéficiaires des appuis en AGR au niveau de 211 parents appuyés, ont permis de se rendre compte que cent quatre-vingt-treize (193) d'entre-deux soit 91%, pourvoient aux besoins des enfants. Ce taux est supérieur à la prévision du projet qui est de 80%.

- La CBP a été adoptée dans vingt (20) collèges comme prévu par le projet. Dix-sept (17) collèges sur les vingt (20) appliquent les engagements prévus dans leurs CBP respectives, soit 85% desdits collèges.

- Pour le fonctionnement régulier de la CBP, cent quarante-et-un (141) acteurs scolaires dont cent neuf (109) hommes et trente-deux (32) femmes ont été formés comme membres des comités de veille dans les collèges d'intervention sur les questions d'abus sexuels, les textes légaux de protection des enfants, la dénonciation des auteurs et l'orientation des victimes vers les structures de prise en charge.

- 88% des CEG ayant adopté la CBP appliquent de façon régulière et soutenue la convention locale dans le but de protéger les élèves : soit 15 collèges sur 17 dans nos villages pilotes.

- Vingt-et-un (21) maîtres artisans relais dont onze (11) femmes ont été formés pour sensibiliser leurs pairs et les accompagner dans le respect des droits des enfants et une meilleure protection des apprenants.

- Les initiatives de sensibilisation de neuf (09) maîtres artisans ont été appuyées dans les différentes localités de concentration des artisans. Au total, trois cent trente-quatre (334)

maîtres artisans dont 184 femmes sont touchés au cours desdites initiatives ; 100% de ces maîtres artisans relais, soit neuf (9) sur les neuf (9) formés, ont été actifs au cours de la période à travers la prise d'initiatives individuelles à l'endroit de leurs pairs pour leur sensibilisation et l'organisation des séances de réflexion et d'échange sur les conditions d'apprentissage des enfants.

- Quarante-sept (47) cas d'abus sexuels et de traite ont été enregistrés et pris en charge dont six (06) cas de traite. 51% de ces cas, soit vingt (24) sur les 47 enregistrés au cours de l'année, ont été pris en charge de façon règlementaire. Par ailleurs, 34% des auteurs, soit seize (16) sur quarante-sept (47) auteurs, ont été sanctionnés sur les plans administratif et/ou pénal.

Plus généralement,

- Les communautés comprennent de mieux en mieux les concepts d'abus sexuels et de traite et sont de plus en plus sensibles à la question des droits de l'enfant et des abus divers ;

- Les pairs éducateurs (élèves et apprentis) formés sont désormais aptes à appliquer les techniques de communication et d'autoprotection.

- Dans les villages pilotes, les enfants bénéficient d'une meilleure prise en charge de la part de leurs parents grâce aux nombreuses sensibilisations et au financement des activités génératrices de revenus. Quant aux Enfants Vivant Loin de leurs Parents (EVLP), les appuis logistiques en kits scolaires et en nourriture ont contribué à les mettre à l'abri des abus sexuels et de la déperdition scolaire.

- Dans la Donga, parmi les cinquante-sept (57) filles que compte l'effectif des EVLP bénéficiaires du projet, trois (3) seulement ont été victimes de grossesses non désirées (GND) soit 5,2% ; dans le Borgou, on peut noter que les $\frac{3}{4}$ des EVLP ont de bons résultats scolaires (passage en classes supérieurs). Soixante-dix-neuf (79) EVLP sur cent cinq (105) soit 75%, échappent aux abus sexuels et ont évolué dans leur cursus scolaire au cours de l'année.

- De nombreux leaders religieux de différentes confessions sont engagés pour lutter ensemble contre les abus sexuels et

autres violences sur les personnes vulnérables à travers la sensibilisation des fidèles dans les lieux de cultes (Eglises, mosquées etc.) sur la responsabilité parentale et les écritures saintes en rapport avec la protection des enfants.

- Grâce à l'animation de l'école des parents dans les villages pilotes, le tabou de la sexualité s'estompe progressivement du dialogue parent-enfant.

- La synergie d'action s'est renforcée et il est aujourd'hui facile aux acteurs intervenant dans la protection et la promotion des droits des enfants, de se concerter virtuellement grâce aux forums WhatsApp sur la dénonciation et la gestion des cas de violation des droits des enfants.

Par rapport à l'Education et l'Autoprotection des enfants, on note :

- La disponibilité des responsables d'établissements à poursuivre la collaboration avec l'équipe du projet malgré les contraintes du calendrier scolaire rendu difficile du fait de la crise sanitaire de la COVID 19 ;

- La complicité positive entre les EVLP et les élèves Pairs Educateurs ainsi que le suivi des uns et des autres surtout en dehors des établissements permettant ainsi de procéder au signalement des comportements suspects.

- La dénonciation par les apprentis, notamment filles des cas de violation de leurs droits.

- Les filles ne vont plus systématiquement en exode pour le paiement des frais d'apprentissage.

- Certains enfants en difficultés contactent le CIPCRE pour les appuyer sur le plan logistique, les protéger contre les menaces des parents relatives aux questions de mariage et autres violences qu'ils subissent.

- Les enfants notamment les EVLP, les EVAP et autres enfants nécessiteux ayant pris contact avec le projet et surtout les apprentis, développent les attitudes d'autoprotection et dénoncent aisément les cas d'abus sexuels et de traite.

Quant au renforcement des familles et des milieux d'étude/apprentissage des enfants :

- Les participants aux Assemblées Générales d'information des communautés sur le processus d'implémentation des CAP/ Parents,

intéressés par l'initiative, se sont spontanément inscrits. Selon le témoignage des membres du comité de veille du village de Wobékou-Gah, certains parents ont commencé l'observation des conseils reçus lors des AG en interdisant à leurs enfants de se rendre à un lieu de baptême un soir car fréquenter ce genre de lieux, constitue des occasions de dévergondage.

- Les comités de veille villageois sont plus actifs dans la gestion des cas d'abus et de traite des enfants. Pour preuve, dans le village de Gango (commune de Tchaourou), les membres du comité de veille ont empêché l'enlèvement de cinq (5) filles mineures à des fins d'exploitation et de traite. Ces derniers, avec la collaboration des géniteurs de deux (02) d'entre elles, ont porté plainte contre l'auteur à la police de Tchaourou, lequel a été gardé 03 jours et ensuite présenté au procureur du tribunal de Parakou avant d'être déferé en prison.

- Dans les 20 villages de la Donga, grâce à l'animation de l'école des parents, ces derniers se soucient de plus en plus de l'encadrement de leurs enfants et se rendent plus disponibles pour leur suivi dans leur cursus scolaire et d'apprentissage. Le dialogue parents-parents et parents-enfants se renforce au sein des populations de ces villages.

- Les maîtres artisans relais sont très actifs pour la sensibilisation de leurs pairs et contribuent à la protection et la défense des droits des apprentis.

TEMOIGNAGE



DJELHOU Salifou, Secrétaire du Comité de veille, EDUCAPE DONGA, Copargo

« Les apprentis n'abandonnent plus leur métier pour l'aventure »

Dans le cadre du renforcement de la communauté et des institutions locales pour un environnement protecteur des enfants,

- Après la formation des leaders religieux sur le développement holistique et les abus sexuels sur mineurs, certains parmi eux ont pris le ferme engagement d'étendre régulièrement les thèmes de prêche aux questions d'abus sexuels, indépendamment de la campagne MIR.

- Un chargé de paroisse a créé un groupe WhatsApp intitulé "UEEB : Droits humains II" dans lequel il donne des communications sur des thèmes en lien avec les droits de l'enfant qu'il tire des manuels qui ont été mis à leur disposition. A travers ce forum, des débats sont organisés et des conseils et éclaircissements sont prodigués par l'Assistant Technique de l'équipe du Borgou qui y est invité en tant que personne ressource.

- Les droits des enfants et leur protection notamment contre les abus sexuels et la traite sont de plus en plus une réalité. Quelques leaders religieux musulmans ne célèbrent plus les mariages sans avoir vu et échangé avec les deux futurs époux et ce, pour vérifier leur majorité d'une part et leur consentement de l'autre.

- Certains leaders religieux, au-delà des sensibilisations dans leurs lieux de culte, ont pris conscience des conséquences néfastes des mariages précoces et dénoncent les cas.

- La dénonciation des cas de violation des

droits des enfants dans les villages d'intervention est une réalité alors qu'il était difficile aux populations de signaler les cas d'abus sexuels ou de traite.

- La collaboration du CIPCRE-Bénin avec les autres acteurs de protection est renforcée par sa participation à l'animation des sessions des différents comités communaux et départementaux de protection des enfants et ce, pour le bonheur des enfants en général et des victimes d'abus sexuels.

TEMOIGNAGE



DEGBÈNI Clarisse, couturière, veuve et mère de 7 enfants
« Le CIPCRE m'a sauvée du lévirat »

B.Projets ProFIL-Enfants

L'objectif global du projet se décline comme suit : Les enfants, notamment les filles de cinquante (50) communes des huit (08) Départements du sud et du centre, bénéficient d'un environnement institutionnel adéquat (milieu scolaire et d'apprentissage) pour leur protection contre les abus sexuels et diverses formes de traite. Les objectifs spécifiques sont au nombre de deux : OS1 : Les enfants, notamment les filles des Communes de concentration du projet connaissent leurs droits et devoirs, la santé sexuelle, les risques auxquels ils sont exposés et les plus vulnérables parmi eux bénéficient de mesures de protection appropriées. OS2 : La généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques est effective et d'autres acteurs institutionnels nationaux fonctionnent au mieux de l'intérêt supérieur de l'enfant.

A la faveur des activités mises en œuvre, les résultats et effets suivants ont été atteints :

- Sur 147 élèves des familles démunies accompagnés, 131 passent en classes supérieures (passage en classes intermédiaires et réussites aux examens), soit un taux de 89,11%. Des appuis constitués des kits scolaires leur ont été remis.

- 03 apprenties des familles démunies ont eu le diplôme de fin d'apprentissage et 40 poursuivent encore l'apprentissage

- Des suivis à domicile et scolaires ont été organisés en faveur des élèves des classes d'examen et intermédiaires du collège.

- En comparaison avec l'année dernière, 22 cas de grossesses ont été enregistrés contre 53, 06 cas d'abus sexuels contre 18 et 17 cas d'abandons contre 60.

- Dans les établissements à suivi rapproché, 220 cas de grossesses ont été enregistrés contre 296.

- Dans les huit (8) départements, on compte un total de 465 établissements (primaires et

secondaires) avec 140 comités de veille tous actifs installés dans les écoles primaires qui mènent des séances de sensibilisation et dénoncent les cas de violences et d'abus identifiés.

- 62 sensibilisations ont été organisées au profit de 1506 apprentis dont 1070 filles.

- 12 gouvernements d'enfants ont été installés pour le compte de ASSOVIÉ, et IFMA (CAPE et PCA) à Cotonou et dans les écoles primaires publiques (EPP Amoussa Kandévié et Complexe scolaire de Sokomé à Porto-Novo ; Epp de Hindé 1 et de Hindé 2 à Cotonou et les Epp de Ganvié A et de Ganvié B à Sô-ava) suivant les normes et principes de participation des enfants.

- La collaboration avec les acteurs de la chaîne judiciaire a contribué à l'amélioration sensible des cas de poursuite au tribunal et surtout de condamnation des auteurs, qui est de 84%.

- La CBP a mobilisé les services centraux et déconcentrés de l'éducation qui ont contribué à l'adoption de la CBP par environ 53% des établissements scolaires dans les 8 départements ciblés en vue de renforcer et de contribuer à

court, moyen et long terme à l'environnement protecteur des enfants dans l'Ouémé et dans les 8 départements d'intervention en milieu scolaire à travers la CBP.

- La responsabilité parentale (en cours d'expérimentation au Nord : l'initiative CAP-Parents) est un nouveau chantier identifié comme une priorité du CIPCRE-Bénin et un creuset obligatoire et démontré par les communautés qui est soutenu par l'Etat Béninois dans l'accompagnement des familles.

- Le CIPCRE-Bénin a été associé à l'accompagnement des CPS et DDASM de l'Ouémé de la Donga et du Borgou dans le processus de renouvellement des CCCE et CCNE au Bénin en veillant à l'assurance qualité respectant les principes fondamentaux des droits de l'enfant.

- Les renforcements des capacités des divers acteurs concernés ont permis d'améliorer, sur la base d'outils spécifiques, l'écoute active des enfants victimes, de faire le suivi et l'appui-accompagnement personnalisé plus professionnel des enfants et d'élaborer des projets de vie pertinents ensemble avec eux.

TEMOIGNAGE



Aboubakari Abdoulaye Imam du village Katabam

« Dans nos mosquées, nous choisissons, pour le sermon, des sujets en rapport avec le droit des enfants et la communication au sein des foyers »

- Les acteurs des CCPE ont été engagés et ont mené des actions soutenues (sensibilisations des populations et des artisans sur le travail des enfants, les abus sexuels, la gestion des cas d'abus sexuels et de maltraitements des enfants, la COVID-19, la célébration des journées internationales, etc.) tant au niveau des communes de concentration (Bonou ; Dangbo, Akpro-Missérété ; Porto-Novo ; Avrankou et Sèmè-Podji) que des communes de So-Ava et Cotonou selon un arrêté dans les départements de l'Ouémé, du Littoral et d'Abomey-Calavi.

- Les sessions de formation des acteurs CCPE se sont déroulées suivant l'approche systémique de

protection des enfants, l'appui-accompagnement personnalisé des enfants victimes de violences diverses et les Normes et Standards de la CEDEAO en matière d'accompagnement en mobilité.

- Les structures membres du ReSPESD continuent de mener des actions de sensibilisation et de célébration des journées nationales et internationales (cas de la JEA célébrée à Porto-Novo, JIFI à Sèmè-Podji)

- La paire-éducation dans le secteur d'apprentissage porte bien ses fruits avec l'amélioration de la connaissance des enfants apprentis sur la thématique d'abus sexuels et les

comportements en termes de dénonciation, d'autoprotection et d'orientation de leurs pairs victimes vers les services adéquats de prise en charge, etc.

- Les apprentis eux-mêmes prennent des initiatives pour sensibiliser leurs pairs et assurer leur auto protection en plus de la consolidation du partenariat avec les collectifs des artisans dans les différentes communes

- Le processus de mise en place du FADEC-Enfants évolue à travers l'élaboration et la validation du Plan de décentralisation et de déconcentration (P2D) du MASM, préalable à la mise en place effective dudit fonds.

- Tous les acteurs scolaires ont implémenté la généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire.

- L'adoption par les adultes et autres acteurs de protection des enfants des comportements favorables à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

- Le développement des mécanismes communautaires pour la prise en charge efficace des enfants, la dynamisation des creusets et l'impulsion des alternatives éducatives.

- L'optimisation des résultats au travers du mode de gestion en consortium où plusieurs partenaires (AFDB, IFMA, ASSOIE, SONAGNON) ayant des axes d'intervention divers mais complémentaires, travaillent ensemble sur une même problématique sociale.

TEMOIGNAGE



Mlles TOROU Rachida, BONI Ganni, DOMAGUI Taïba, SOUNWEKA Stephanie, MOUATA Banibama, victimes d'enlèvement et de traite à des fins d'exploitation sexuelle du village Gango dans le Borgou

« Nous avons été réintégrées dans des familles et nous sommes en voie d'insertion dans des corps de métiers »

Champ d'Action 4: Emploi des jeunes (EJ)

En dehors d'une action du volet I du projet PAAdaClim-Bénin II concernant l'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles, puis de la 2ème édition du camp CELEF-Bénin dont les objectifs se partagent entre le CA4 et le CA5, le Champ d'Action 4 porte sur le Camp de l'Eveil du Leadership et de l'Entrepreneuriat Féminin du Bénin (CELEF-Bénin), initié par l'ONG WoLSI, et coorganisé avec le CELEF-Bénin dès la 1ère édition en 2019. Le CELEF-Bénin vise à Offrir aux jeunes filles une opportunité de découvrir leurs potentiels et de vivre leur citoyenneté active, en les formant en matière de compétences de vie, leadership, d'entrepreneuriat, de développement personnel et de citoyenneté active en vue de s'autonomiser et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté.

L'édition de 2020 a porté sur le thème : S'affirmer pour s'autonomiser. L'objectif spécifique était d'Amener les participantes à s'affirmer pour assumer leur autonomisation en les dotant des compétences essentielles grâce à une formation pratique de haut niveau en entrepreneuriat, innovation et créativité, leadership, développement personnel, éducation sexuelle et en compétences de vie.

Prévues pour se dérouler en 3 étapes (Sud, Centre et Nord), le CELEF-Bénin 2020 s'est finalement déroulé en 2 étapes (étape du Sud du 19 au 22 août 2020 au CIPCRE-Bénin à Akpro-Misséréty ; étape du Nord du 17 au 20 septembre 2020 au centre Saint Ambroise de Djougou). L'effectif total des campeuses était de 42 jeunes

filles. Le PDDC/GiZ a apporté son soutien technique et financier à l'étape du Sud. L'étape du Nord a été possible grâce à la mobilisation des bonnes volontés dont M. Soliyou OSSENI,

Directeur du Cabinet Conseils en Management, Marketing, Communication et Gouvernance des Entreprises.

Champ d'Action 5: Participation Citoyenne et Gouvernance Locale (PCGL)

Le Champ d'Action 5 partage le même objectif global que le Champ d'Action 1. Il a pour objectif spécifique d'Amener les comités de développement villageois à s'impliquer activement dans l'élaboration du développement local, notamment dans les VP Késsounnou, Houèdo-Wô, Kom'dè et Gnanhouzounmè.

Les activités menées au profit des membres des Comités de Développement Villageois, à l'instar des formations sur leurs rôles et responsabilités, la gestion des infrastructures socio communautaires, la participation citoyenne à l'action publique, les ont convaincus à s'impliquer davantage dans le développement de leurs localités. Ainsi ils ont pris quinze (15) initiatives dont sept (07) ont abouti à des décisions de l'administration locale en faveur de la population des Villages Pilotes :

- à Houèdo-Wô, le CDV a sollicité les membres du forum whatsapp « Houèdo en marche » pour la réfection du centre de santé sis à Houèdo-Agué que les populations du village fréquentent. Cette démarche a abouti à des travaux d'entretien dans le centre dont une nouvelle peinture des bâtiments. Toujours dans ce village, le CDV a initié le renforcement des élèves en classe d'examen (CM2) suite à l'arrêt des classes pour cause de la covid-19 ;

- à Késsounnou, le CDV a négocié et obtenu auprès du centre de santé du village la disponibilité et la distribution gratuite de comprimés d'aquatab aux ménages suite à l'épidémie de choléra qu'a connue le village au mois de mars 2020. De même, le CDV a négocié et obtenu auprès des candidats aux élections municipales et communales la disponibilité et la distribution gratuite des masques au profit des ménages du village.

- Au CEG du VP de Kom'dè, le CDV a négocié et obtenu auprès de la communauté islamique du Bénin la réalisation d'un point d'eau potable.

- Suite à l'organisation des campagnes de salubrité dans les villages pilotes de Késsounnou, Houèdo-Wô et Kom'dè, les chefs des arrondissements de Késsounnou et de Kom'dè ont pris la résolution de généraliser l'initiative dans les villages sous leur autorité.

De plus, grâce aux actions de renforcement des capacités et d'appui du projet PAAdaClim-Bénin,

- le cadre de vie des communautés des communes et VP du projet s'est trouvé amélioré, contribuant ainsi à l'ODD 17.

- Les campagnes de salubrité sont devenues une activités mensuelle régulière dans les VP. Dans ce cadre, le village de Késsounnou a, par exemple, retenu une journée spéciale pour organiser une salubrité générale dans le village avant la nouvelle année ;

- Les membres du CDV et du CV des 04 VPs tiennent leurs réunions selon le planning des jours de réunions et font des procès-verbaux pour échanger sur les aspects de développement de leur village.

- Les quatre (04) VPs ont mis en œuvre leur stratégie d'hygiène publique pour l'amélioration de leur cadre de vie selon un planning annuel retenu.

- Les membres du CDV et CV des 04 VPs jouent de plus en plus leur rôle pour le développement local à l'instar du plaidoyer en direction du Ministère de l'éducation pour la mise à disposition d'enseignants dans le VP Houèdo-Wô.

III. NOS RESSOURCES ET STRATEGIES

Au titre des ressources, nous comptons les ressources humaines et les ressources financières. Quant aux stratégies, elles se déclinent essentiellement en stratégies d'intervention.

I. Nos ressources humaines

Des ressources humaines variées, en quantité et en qualité, ont été mobilisées aussi bien au Cameroun qu'au Bénin pour atteindre les indicateurs planifiés.

I.1. Cameroun

Les ressources humaines du Cameroun sont présentées dans le tableau qui suit :

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Fonctions
1	KENMOGNE jean-Blaise	M	Directeur Général
2	FONSSI Eugène	M	Coordonnateur 2CD
3	FOKA SIMO Mathieu	M	Directeur National
4	NDE Jean Daniel	M	Animateur PAEPEN
5	MME TIEME née Fenmeni Marisette	F	Secrétaire DN
6	AZEBAZE Alphonse	M	Coordonnateur PAEPEN
7	DJANTU FOWE Arnaud	M	Comptable
8	TAKOUGOUM ZOKOU Justin Claude Ange	M	Intendant
9	SIKATI Léopold	M	Coordonnateur CESATT
10	MESSE A BESSONG Georges	M	Animateur PDHD
11	DONFACK NOMENY KEATSOP Alex	M	Animateur PEGES
12	SIMEU Estelle Clarisse	F	Animatrice 2CD
13	KOULEHO TSAPTI Sylvestre	M	Responsable SAF
14	HAPPI NOUDJEPME Judith Michaëlle	F	Animatrice PDHD
15	ANOUGUE TIALEFACK Amavi De fer	M	Animateur PPPC
16	KANA Christelle	F	Animatrice PEGES
17	TATA Yanith	M	Coordonnateur SETEM
18	OKO'O Amélie Séraphine Nicole	F	Assistante sociale projet UNICEF
19	MENOM Choïsile	F	Assistante sociale projet UNICEF
20	KEMDA TONLE Evie Carole	F	Animatrice PDHD
21	KADJEU Flore	F	Assistante sociale PDHD
22	NEKAME Christance	F	Secrétaire du DG
23	NEGUEM Roger	M	Chauffeur
24	DJOUFO Edouard	M	Chauffeur
25	TCHINDA Sylvestre	M	Chauffeur
26	KUATE Fred	M	Chauffeur
27	TEKAM TAGNE Siméon	M	Agent d'entretien
28	KEMDJO GATCHUENG Serges	M	Agent d'entretien
29	MOMO KAMDEM Wilson	M	Vigile
30	POUGNONG Fabien	M	Vigile
31	ETEKELE Bernadette	F	Agent d'entretien
32	MAGNE Marie	F	Agent d'entretien
33	KAMMOE Samuel	M	Chauffeur
34	TAGNE BOULENOU Vincent	M	Vigile
35	TCHEUTCHOUA CHETCHEU Brice	M	Vigile
36	TAGNE SIMO Helvice	M	Vigile

I.2. Bénin

Au CIPCRE-Bénin, la liste du personnel se présente comme suit :

No	NOMS ET PRENOMS	Sexe	Qualification	FONCTIONS (POSTES ACTUELS)
1	ABDOULAYE Abibou	M	Maîtrise en Droit Privé	Assistant Technique en Travail Social (ATTS)
2	ABDOULAYE Imourana	M	Juriste	Assistant Technique en Travail Social/Antenne Nord (ATTS/AN)
3	AGWU Rose Aude	F	Juriste	Assistante Technique en Droits Humains, Responsable du site 4 / Porto-Novo et autres Communes/ (ATDH)
4	AHLONSOU Casimir	M	Licence professionnelle en Comptabilité – Audit et Contrôle de Gestion	Chargé des Finances et de la Comptabilité (CFC)
5	AIVODJI DAKPOGAN Clarisse	F	Secrétaire	Secrétaire Administrative (SA)
6	ALI AGBADE T. Baroukatou	F	Gestionnaire	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale/AN, Responsable du Site de Bassila / RICAPE-Donga (ASMS / Bassila)
7	AMOS Thimotée	M	PM	Veilleur de nuit/Antenne Nord (VN/AN)
8	ANIOUVI ZOSSOU Lucie	F	Géographe Aménagiste	Coordonnatrice Champ d'Action 5 (C/CA5).
9	AROUNA Tawfic	M	Licence Professionnelle en Sciences Agronomiques, Spécialité : Economie et Sociologie Rurale.	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale (ASMS)
10	ASSOGBA Thierry	M	Ingénieur Agronome	Coordonnatrice Champ d'Action 2.
11	ASSOGBA Victor	M	Conducteur	Conducteur Véhicule Administratif (CVA/PDH)
12	ATODJINOU S. Mathias	M	Conducteur de véhicule	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA/PPE)
13	AVOCE Jacob	M	Chasseur	Veilleur de nuit (VN)
14	AZANDEDJI Honorine	F	PM	Secrétaire/Caissière (S/C)
15	BAKPILAN Akéwé	M	Géographe	Assistant Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Ouaké / RICAPE-Donga (ATMS/Ouaké) et du Village Pilote de Kom'dè (RVP/Ko)
16	BARKA Chabi	M	Administrateur du travail	Délégué d'Antenne Nord (DA)
17	BOCCO Aline Obossi	F	Sociologue--Anthropologue	Assistante Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Djougou / RICAPE-Donga (ATMS/Djougou)
18	BODJRENOU Cédric R.	M	Contrôleur du Développement Rural	Animateur Spécialisé en Adaptation aux Changements Climatiques (AS/ACC – R/ESP)
19	BONI Thomas	M	CAP/AC	Secrétaire-Caissier (SC)
20	BONOU Florent	M	Administrateur du développement communautaire, Géographe.	Assistant Technique en Mobilisation Sociale, chargé de la coordination du Projet RICAPE-Ouémé (ATC/PROFIL)
21	BOTON Samuel	M	PM	Technicien de surface (TS)
22	DAFIA SACCA Adam	M	BEPC – BAC	Agent Polyvalent
23	DJOSSOU KOUTANGNI Igore	F	Administratrice du développement communautaire	Coordonnatrice Champ d'Action 3
24	DOSSOU Chirac	M	Master II en Comptabilité, Contrôle et Audit	Responsable du Bureau Administratif et Financier (R/BAF)
25	DOSSOU Gautier	M	BEPC et Permis B et D.	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA)
26	EBO Emmanuel	M	Master II en Comptabilité, Contrôle et Audit	Responsable du Bureau Administratif et Financier (R/BAF)
27	GOUROUBERA Nicole	F	Technicienne Supérieure de l'Action Sociale.	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale. (ASMS)
28	HOUNYE Damien	M	Animateur Alphabétiseur en langue nationale Goun	Agent Polyvalent
29	KANA Nourédine	M	Maîtrise en Sociologie-Anthropologie.	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale (ASMS)

30	KINSOU TOTIN Odette	F	Contrôleur du Développement Rural	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale (ASMS)
31	KONDO MOUSSA Nihad	F	Aide Comptable	Secrétaire Caissière/Antenne Nord (SC/AN)
32	LABINTAN David	M	Master en Sciences de l'Environnement	Assistant Technique au Programme Préservation de l'Environnement (ATC/PPE)
33	LANKPOEDJA Luce	F	Licence en développement communautaire	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale (ASMS)
34	MONNOU G. Hermann	M	Géographe Aménageur	Coordonnateur Champ d'Action 1 (C/CA1)
35	OMOTOSHO Madinatou	M	Master 2 en Communication	Coordonnateur Champ d'Action 1 (C/CA1)
36	OUELAKA DÈKA A. Victor	M	Technicien Supérieur	Animateur Spécialisé en Adaptation aux Changements Climatiques (AS/ACC)
37	SAKA A. Timothée	M	Conducteur de véhicule	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA/AN)
38	SOTON Philémon	M	Animateur	Chargé des Services Généraux (CSG)
39	TROUKOU Naomie	F	Assistante administrative	Animatrice Spéciale en Mobilisation Sociale/ Antenne Nord, chargée du site de Copargo (ASMS/Copargo)
40	YEKEDO Nadège	F	Comptable	Chargée des Ressources Matérielles, de l'intendance et des services administratifs (CRM)
41	ZOSSOU Elidja	M	Administrateur du Développement Local	Directeur National (DN)
42	ZOSSOU Obed	M	Master professionnel en Agronomie, Option : Sciences et Techniques de Production Animale	Assistant Technique au Programme Préservation de l'Environnement (AT/PPE)

2. Nos ressources financières

Nos ressources financières pour l'année 2020 sont déclinées en recettes et en dépenses à la Direction Générale, au CIPCRE-Cameroun et au CIPCRE-Bénin ainsi qu'il suit :

1) Dépenses

Libellés	Prévisions	Réalisations	Ecarts	%
Programme Agro-écologie et Préservation de l'Environnement	28 230 000	38 224 832	9 994 832	135,41
Programme Paix et Prévention des Conflits	17 500 000	12 496 911	-5 003 089	71,41
Programme Droits Humains et démocratie	5 950 000	7 449 538	1 499 538	125,20
Programme Education globale dans les Etablissements Scolaires	16 700 000	9 768 451	-6 931 549	58,49
Centre de Communication pour le Développement	6 300 000	9 381 161	3 081 161	148,91
Activité Service civil pour la paix	11 553 000	11 565 590	12 590	100,11
Projet de Contribution à la prévention et la Transformation des conflits fonciers au travers de la coopération Interreligieuse dans les zones d'intervention du CIPCRE (par MM)	10 500 000	10 476 000	-24 000	99,77
Projet ELLE	67 282 200	3 974 786	-63 307 414	5,91
Cellule de suivi-évaluation et d'appui aux TT	2 500 000	2 113 800	-386 200	84,55
Activités projet UNICEF intitulé « Modélisation d'un système de protection de l'enfance à Yaoundé »	56 481 900	34 081 800	-22 400 100	60,34
Projet PAASEC	16 030 000	6 667 814	-9 362 186	41,60
Activités UNICEF anti-covid dans les orphelinats et les centres pénitenciers		82 362 900	82 362 900	
Activités UNICEF EIPem-VIS (Babadjou-Melon)		18 848 200	18 848 200	
Activités MALCOME (Mon Action Locale Contre les Mariages d'Enfants)	13 320 000	14 856 806	1 536 806	111,54
Activités AGR ICCO 2020	6 502 000	6 502 000	0	100,00
Activités Promotion d'un environnement protecteur des enfants contre le covid-19 par la promotion des mesures barrières et assistance aux enfants infectés ou affectés au Cameroun (financé par enfance missionnaire)	0	66 251 657	66 251 657	
Projet construction siège	48 500 000	40 632 000	-7 868 000	83,78
Activités CIPCRE-Bénin			0	
Projet PAdClim II	89 914 000	74 774 387	-15 139 613	83,16
Projet PROFIL ENFANTS	40 067 000	41 973 024	1 906 024	104,76

Projet EDUCAPE-Donga	52 666 000	54 709 658	2 043 658	103,88
Projet EDUCAPE-Borgou	79 616 000	102 752 038	23 136 038	129,06
Projet EDUCO/BJ1838	17 394 000	11 938 034	-5 455 966	68,63
Projet MdM	2 658 000	471 000	-2 187 000	17,72
Projet PNE		1 640 000	1 640 000	
Coordination et administration				
Coordination générale	24 875 000	20 183 988	-4 691 012	81,14
Frais de personnel Cameroun	140 369 000	108 592 392	-31 776 608	77,36
Frais de personnel Bénin	126 699 000	137 595 224	10 896 224	108,60
Frais administratifs DG	42 142 600	38 869 812	-3 272 788	92,23
Matériel d'équipement	22 925 000	40 908 913	17 983 913	178,45
Total dépenses année	946 674 700	1 010 062 716	63 388 016	106,70

2) Recettes

Libellés	Prévisions	Réalisations	Ecarts	%
Solde au 1er janvier 2020	91 187 018	91 187 018	0	100,00
Contribution PPLM	267 911 000	227 703 868	-40 207 132	84,99
Contribution KERKINACTIE	32 797 850	32 797 850	0	100,00
Contribution MM	9 500 000	10 260 807	760 807	108,01
Contribution DM	39 491 000	37 500 000	-1 991 000	94,96
Contribution SCP/PPLM	12 753 000	12 705 887	-47 113	99,63
Contribution KIRA	66 215 000	66 505 718	290 718	100,44
Contribution Enfance Missionnaire	0	66 251 657	66 251 657	
Contribution Enfance Missionnaire Bénin	145 694 000	233 258 309	87 564 309	160,10
Contribution Ambassade des USA	6 018 000	7 059 014	1 041 014	117,30
Contribution UNICEF	17 678 000	162 280 100	144 602 100	917,98
Contribution UE/PROCIVIS	16 030 000	10 000 000	-6 030 000	62,38
Contribution UE/ARCS	141 000 000	3 995 000	-137 005 000	2,83
Contribution EDUCO	25 980 000	22 002 142	-3 977 858	84,69
Contribution MdM	2 658 000	2 111 000	-547 000	79,42
Fonds propres CIPCRE	71 761 832	76 244 413	4 482 581	106,25
TOTAL RECETTES	946 674 700	1 061 862 783	115 188 083	112,17

3. Nos stratégies d'intervention

Nos stratégies d'intervention ont reposé, pour l'année de référence, sur la communication pour le développement, la planification-suivi-évaluation, l'appui à l'animation de la base sociale et la participation aux réseaux/plateformes.

3.1. Communication pour le développement

La communication a été orientée, au Cameroun comme au Bénin, vers une plus grande lisibilité et une plus grande visibilité des activités du CIPCRE.

Au Cameroun, nous avons appuyé la réalisation de plusieurs supports de sensibilisation et de

formation des programmes, produit le rapport public de l'année de référence, des articles pour le site web et des posts pour notre page Facebook. Les partenaires, les lecteurs et les internautes nous ont fait part de leurs appréciations positives.

Au Bénin, nous avons appuyé les activités de plan média spécifiques à chaque projet et mené d'autres activités de communication institutionnelle à l'échelle transversale, notamment la création et l'alimentation d'autres comptes de réseaux sociaux en plus de Facebook (LinkedIn, Twitter et Instagram) ; la conception et la mise en œuvre d'une communication spécifique afférente au contexte de la

Covid-19 ; la mise en ligne d'articles sur le site web du CIPCRE-Bénin ; la réalisation de divers supports de communication : 18 spots, 04 communiqués, 4 kakémonos, les supports de fin d'année (Agenda ordinaire, calendrier de table et calendrier mural); la production hebdomadaire et la diffusion sur 4 radios locales, des émissions "L'heure verte" (54 émissions) et "Dignité humaine" (42 émissions).

3.2. Planification, suivi-évaluation

Au Cameroun comme au Bénin, nous avons procédé en début d'année à la planification de nos activités dans les différents programmes et projets. Dans le volet suivi-évaluation, nous avons systématiquement analysé les actions menées dans leurs aspects multiformes, des intrants aux facteurs contextuels en passant par les processus, les extrants, les effets et impacts et les rapports de cause à effet afin de mieux apprécier nos différents projets. Tout ceci a visé à déterminer l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité de nos interventions.

Les méthodes utilisées pour le suivi-évaluation des effets et changements induits ont compris : les visites de suivi individuel auprès des bénéficiaires pour identifier les actions menées, leurs résultats et leurs effets; les Focus Groups pour avoir une perception plus générale des changements intervenus au sein des communautés ou parmi des personnes ayant bénéficié des activités identiques; les interviews/entretiens, observations, visites à domicile et l'utilisation des questionnaires du niveau d'évaluation des traumatismes subis par les victimes des violences sexuelles; les entretiens d'évaluation psychologique pour apprécier le niveau de réhabilitation des enfants victimes accompagnés; l'analyse via les différents outils de suivis : fiches de réalisation, fiches de collecte des témoignages, fiche de synthèse des initiatives, tableaux de suivi des indicateurs et fiches de collecte des changements les plus significatifs ; le partage d'expériences et échanges sur les effets induits via les plates formes Whats-App créées à cet effet ; les journées Villages Pilotes.

Plus particulièrement au Bénin, il faut relever :
-l'exécution régulière des activités de planification/ programmation et de suivi-évaluation des projets : la planification des projets (EDUCAPE-Ouémé, projet CBP, EDUCAPE-Vallée) ; le pilotage du dispositif de suivi-évaluation des projets à travers : (i) la tenue régulière des réunions de monitoring (RP, REP, RTM, RTT, RTS et EAP 2020-2021), (ii) les visites de suivi sur le terrain ; (iii) les entretiens individuels entre la Direction et les Responsables de projets ou d'entités ; etc.
-l'autoévaluation assistée du projet ProFIL-Enfants ;
-l'élaboration de plans de riposte face au COVID-19 (un plan spécifique à chaque projet et un plan institutionnel), avec la mise en place d'un Comité anti-Covid-19, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des plans de riposte.

Le dispositif de planification-suivi-évaluation a été coordonné dans les Directions Nationales par les Directeurs Nationaux et chapeauté au niveau international par le Directeur Général du CIPCRE. Ce dernier a continué à coacher les deux Directeurs Nationaux et à appuyer leurs activités. Il a également appuyé l'organisation du Conseil d'Administration du CIPCRE le 24 mars 2020 au siège du CIPCRE-Bénin à Akpro-Misséréété, puis le 20 avril 2020 au centre Relais International à Porto-Novo. L'une des principales résolutions prises dans ce cadre a été la nomination d'un nouveau Directeur National au CIPCRE-Cameroun en la personne de M. FOKA SIMO Mathieu.

3.3. L'appui à l'animation de la base sociale

La base sociale du CIPCRE au Cameroun et au Bénin est constituée par les Assemblées de membres (AM). Dans les deux pays et avec l'appui des DN, les AM ont régulièrement tenu leurs réunions qui ont, pour l'essentiel, débouché sur des propositions de modification des textes de base du CIPCRE. Au Bénin particulièrement, la 2nde session ordinaire a été

l'occasion de procéder au renouvellement du Bureau pour assurer le passage démocratique régulier de la 9^{ème} mandature (2017 – 2020) à la 10^{ème} mandature (2020 – 2023). Dans ce cadre, la passation de charges est intervenue le samedi 2 août 2020 au siège du CIPCRE-Bénin à travers une cérémonie publique et médiatisée.

3.4. Participation aux réseaux/platformes

Au Cameroun, nous avons essentiellement participé à plusieurs réseaux dont deux retiennent l'attention, notamment le Réseau Foi et Libération (RFL) où nous avons pris part à deux rencontres de comités de pilotage (COPIL) pour apprécier et évaluer des projets et rapports des partenaires membres du Réseau FL et une session de renforcement de capacités sur les techniques d'utilisation de l'outil ZOOM au profit d'un cadre du CIPCRE qui l'a restituée à l'ensemble du personnel cadre ; le Réseau Service Civil pour la Paix (SCP) où nous avons participé à deux sessions de renforcement des capacités sur la gestion non violente des conflits agropastoraux à travers les techniques de médiation, une rencontre d'évaluation de la situation de paix au Cameroun et de réflexion autour du travail de paix en période de crise par les membres du réseau SCP.

Au Bénin, nous avons été actifs dans plusieurs ateliers, plateformes et réseaux, dont le Comité du bassin de l'Ouémé (CBO), la plateforme

d'élaboration du du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA), l'atelier d'élaboration du Plan Stratégique des Foyers Don Bosco, le réseau PNE Bénin, l'atelier National sur l'impunité en matière des droits de l'enfant, l'atelier bilan de mise en œuvre des recommandations du Comité des Droits de l'Enfant et collecte de données en vue de l'élaboration des 6ème et 7ème rapports pays, l'atelier sur le dialogue intergénérationnel sur la lutte contre le mariage d'enfants, l'atelier relatif à l'harmonisation des données statistiques sur le travail des enfants, le groupe de travail sur l'élaboration de la charte de protection des enfants au sein de l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB), l'atelier sur la prévention de l'extrémisme violent au Bénin, l'atelier de formation sur les droits sexuels et la santé de reproduction (DSSR) des adolescents et jeunes, l'éducation complète à la sexualité (ECS) et la communication pour le changement social et comportemental (CCSC).

Conclusion et perspectives

L'année qui s'achève, bien que difficile, nous a permis au Cameroun de nous engager dans une série d'innovations au rang desquelles la promotion de l'agro écologie et l'initiation à l'agriculture biologique au profit de nos partenaires, élèves, enseignants, agriculteurs et éleveurs. Nous entendons ainsi pour l'année qui vient, positionner la promotion de l'agro écologie et du développement holistique au coeur des interventions du CIPCRE dans les villages pilotes en mettant un accent particulier non seulement sur la production mais aussi sur la transformation et la vente des produits de nos partenaires de terrain. Nous continuerons enfin à approfondir les thématiques liées à la promotion de la cohésion sociale et aux droits des couches

les plus vulnérables de notre société.

Au Bénin, malgré le contexte défavorable, les activités planifiées ont été, pour la plupart, mises en œuvre. Elles ont couvert, d'une manière ou d'une autre les six (6) Champs d'Action. Pour faire face à la menace de plus en plus persistante de la COVID-19, les activités d'appui à l'adoption et l'utilisation des techniques simples et écologiques de traitement de l'eau de boisson, se poursuivront. Il en va de même des activités afférentes à la réalisation des ODD et à la capacitation des populations et notamment celles en situation de vulnérabilité à défendre leurs droits tout en renforçant leur participation à l'action publique.

LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

2CD	: CENTRE DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
3PC	: PROGRAMME PAIX ET PRÉVENTION DES CONFLITS
AABA	: APICULTEURS ET AGRO-FORESTIERS DE BAMENDJO
ADSAN	: AGRICULTURE DURABLE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
AGORA	: PORTAIL GRATUIT PROPOSANT DES SERVICES ET DES OFFRES DE FORMATIONS POUR LE PERSONNEL DE L'UNICEF, SES PARTENAIRES ET SES CONTRIBUTEURS
AGR	: ACTIVITÉ GÉNÉRATRICE DE REVENUS
APE	: ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
APEE	: ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS
APR	: ASSOCIATION DES PERSONNES RELAIS
ARCS	: ARCI CULTURA E SVILUPPO (ONG ITALIENNE)
ASCINB	: ALLIANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'INTENSIFICATION DE LA NUTRITION AU BÉNIN
AVZ	: AGENT VULGARISATEUR DE ZONE
BMZ	: MINISTÈRE FÉDÉRAL DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT (ALLEMAGNE)
BRVO	: BUREAU RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE L'OUÉMÉ (ANTENNE DU CIPCRE-BÉNIN)
CA	: CHAMP D'ACTION
CBP	: CHARTE DE BONNES PRATIQUES
CCPE	: COMITÉ COMMUNAL DE PROTECTION DE L'ENFANT
CCSCPE	: CELLULE COMMUNALE DE SUIVI ET DE COORDINATION POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT
CDE	: CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITES DE L'ENFANT
CDPE	: COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANT
CDV	: COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS
CECIN	: CLUB D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À L'INTÉGRATION NATIONALE
CEG	: COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
CELEF	: CAMP DE L'ÉVEIL DU LEADERSHIP ET DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ DU BÉNIN
CESATT	: CELLULE DE SUIVI-EVALUATION ET D'APPUI AUX THÉMATIQUES TRANSVERSALES
CIR	: COMITÉ INTERRELIGIEUX
CM2	: COURS MOYEN 2 ^{ÈME} ANNÉE
CME	: CHARGÉ DE MISSION ET D'ÉTUDE
COOPGIC	: BUREAU DE LÉGALISATION DES COOPÉRATIVES ET DES GROUPES D'INITIATIVES COMMUNES
COOPROMOCAM	: COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DES PLANTES MÉDICINALES DE L'OUEST CAMEROUN
COPIL	: COMITÉ DE PILOTAGE
COVID	: CORONAVIRUS DISEASE
CP	: COURS PRÉPARATOIRES
CTD	: COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES
CTT	: CHALLENGE TEACHERS' TOUR
CV	: CONSEIL VILLAGEOIS
DDEMP	: DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE
DDESTFP	: DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DEHOL	: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE
DEPEV	: DROITS DES ENFANTS ET AUTRES PERSONNES VULNÉRABLES
DIJPS	: DYNAMIQUE ISLAMIQUE JUSTICE ET PAIX POUR LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION
DJPSC	: DYNAMIQUE JUSTICE ET PAIX POUR LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION
DRAS	: DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES
DRPROFF	: DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE
DSCE	: DOCUMENT DE STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI
EEC	: EGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAMEROUN
EJ	: EMPLOI DES JEUNES
ELLE	: ENTREPRENARIAT LOCAL ET LEADERSHIP FÉMININ POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES
ENI	: ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS
ESGB	: ESPACE SOLIDARITÉ GLOBALE BÉNIN
EVLP	: ENFANTS VIVANT LOIN DE LEURS PARENTS
FADEC	: FONDS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES
FBO-TRS	: FÉDÉRATION BÉNINOISE DES ORGANISATIONS DE TOURISME RESPONSABLE ET SOLIDAIRE
FBS	: FARMING BUSINESS SCHOOL

FEM/PNUD	: FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL / PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
FVLP	: FILLES VIVANT LOIN DES PARENTS
GADD	: GROUPEMENT D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
GDT/ACC	: GESTION DURABLE DES TERRES ET ADAPTATION AUX EFFETS NÉFASTES DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES
GIZ	: COOPÉRATION INTERNATIONALE ALLEMANDE POUR LE DÉVELOPPEMENT
H/F	: HOMMES / FEMMES
JEA	: JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN
JEB	: JOURNÉE DE L'ENFANT BÉNINOIS
KIRA	: KINDERRECHTE AFRICA E.V (DROITS DES ENFANTS – AFRIQUE)
MDM	: MÉDECINS DU MONDE SUISSE
MEAL	: MONITORING, EVALUATION, ACCOUNTABILITY AND LEARNING : SUIVI, EVALUATION, REDEVABILITÉ ET APPRENTISSAGE
MESTFP	: MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
MINEDUB	: MINISTÈRE DE L'EDUCATION DE BASE
MIR	: MOBILISATION INTERRELIGIEUSE
MIRPADH	: MOUVEMENT INTERRELIGIEUX POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT HOLISTIQUE
MRC	: MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN
NIDD	: NID POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
NOSO	: NORD -OUEST/ SUD -OUEST
ODD	: OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
OEC	: OFFICIER D'ETAT CIVIL
OIF	: ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
ONG	: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
OPA	: ORGANISATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
OPJ	: OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE
PACTE	: PARTENARIAT CONTRE LE TRAFIC, L'EXPLOITATION DES ENFANTS ET LES VIOLENCES FAITES AUX FILLES ET AUX FEMMES
PAEPEN	: PROGRAMME AGRO ECOLOGIE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
PAES	: PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS
PAT	: PLAN D'ACTION TRIENNAL
PCGL	: PARTICIPATION CITOYENNE ET GOUVERNANCE LOCALE
PDDC	: PROGRAMME D'APPUI À LA DÉCENTRALISATION ET AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL
PDHD	: PROGRAMME DROITS HUMAINS ET DÉMOCRATIE
PEGES	: PROGRAMME EDUCATION GLOBALE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
PEMEC	: PAIRS EDUCATEURS MONITEURS D'ETAT CIVIL
PNPE	: POLITIQUE NATIONALE DE LA PROTECTION DE L'ENFANT
PR	: PERSONNE RELAIS
PROCIVIS	: PROGRAMME D'APPUI À LA CITOYENNETÉ ACTIVE AU CAMEROUN
PSP	: PREMIERS SOINS PRÉVENTIFS
RECOPE	: RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DE PROTECTION DE L'ENFANT
REPASOC	: RENFORCEMENT ET PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BÉNIN
RESPESD	: RÉSEAU DES STRUCTURES DE PROTECTION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE
RGPH	: RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
RIDECOP	: RENFORCEMENT DES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE CONSTRUCTION DE LA PAIX
RNCV	: RESSOURCES NATURELLES ET CADRE DE VIE
SCP	: SERVICE CIVIL POUR LA PAIX
SDE	: SERVICE(S) DÉCONCENTRÉ(S) DE L'ETAT
SIL	: SECTION D'INITIATION AU LANGAGE
SND	: STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
SVT	: SCIENCE DE LA VIE ET DE LA TERRE
SWEED	: SAHEL WOMEN'S EMPOWERMENT AND DEMOGRAPHIC DIVIDEND (SWEDD) PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL
TF	: TECHNICIEN(NE)S FORMATEUR (RICE)S
TIM	: TROUPE D'INTERVENTION MOBILE
UNICEF	: FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
USA	: UNITED STATES OF AMERICA
VBG	: VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE
VP	: VILLAGE PILOTE

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE IDENTITÉ

Nous sommes :

- Le Cercle International pour la Promotion de la Création ;
- Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit camerounais créée en 1990 ;
- Une ONG d'écologie et de développement holistique ;
- Un espace de promotion du dialogue social, œcuménique et interreligieux ;
- Un outil de promotion des droits humains et de la démocratie.

NOTRE VISION

Nous rêvons d'un monde :

- fondé sur le projet de Dieu pour Sa Création, projet de vie en abondance tel que révélé en Jésus-Christ ;
- où l'homme et la femme s'affirment comme acteurs de leur devenir dans un rapport sain à leur histoire et à leur environnement et s'épanouissent physiquement, moralement, socialement et spirituellement, conditions préalables à l'expression de leur dignité ;
- où l'humanité s'organise en une société démocratique, juste, pacifique et respectueuse des droits de la personne.

NOTRE MISSION

Ouvrer pour la promotion de la création en contribuant à la transformation des structures sociales et au renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées pour la prise en main de leur destin.

NOTRE OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT

Contribuer à l'éradication de la pauvreté et de la faim, à la promotion des droits de l'enfant et de la femme et à l'avènement d'une société pacifique dans laquelle les populations œuvrent pour réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques.

NOS VALEURS

- La paix ;
- La justice ;
- La transparence ;
- La démocratie ;
- Le respect de la dignité humaine ;
- Le militantisme écologique ;
- La solidarité.

NOTRE PROFESSION DE FOI

Nous voulons laisser à la génération qui vient, une Afrique écologiquement saine, économiquement viable, politiquement apaisée, socialement intégrée, moralement équilibrée et spirituellement engagée.



NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Brot Für die Welt-Pain pour le Monde (PPLM), Allemagne ;
- UNICEF ;
- L'Eglise en Action, KerkinActie, Pays-Bas ;
- FAO ;
- Mensen met een Missie (MM), Pays-Bas ;
- Kinder Rechte in Africa (KiRA), Allemagne ;
- Délégation de l'Union Européenne au Cameroun ;
- DM Echange et Mission.



CIPCRE



Siège du CIPCRE à Bafoussam au Cameroun

Nos coordonnées

Direction Générale

B.P. 1256 Bafoussam

Tél. : 694 03 30 42

E-mail : cipcre_dg@cipcre.org

Site web : www.cipcre.org

CIPCRE-Cameroun

B.P. 1256 Bafoussam

Tél. : (237) 694 02 14 74

E-mail:

cipcre_cameroun@cipcre.org

CIPCRE-Bénin

B.P. 287 Porto-Novo

Tél. : (239) 97 63 77 87

E-mail : cipcre.benin@cipcre.org



Siège du CIPCRE à Porto-Novo au Bénin

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



Bureau des Relations Publiques et de Consultance (BREPCO)

B.P. 15059 Yaoundé

Tel: +237 6 99 68 95 14

E-mail : cipcre.serpp@cipcre.org

E-mail : cipcre.serco@cipcre.org